

N°20
LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT



UNE VILLE
QUI S'ÉQUIPE ET
SE MODERNISE

UNE VILLE
FIÈRE DE
SA JEUNESSE

UNE VILLE RICHE
DE SA CULTURE ET
DE SON PATRIMOINE

JUIN 2019



VIVRE À SOLLIÈS



U.G.C. SOLLIÈS



SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Servir le citoyen et agir pour la République !

Après la période troublée que nous venons de vivre, les maires semblent avoir été entendus par le pouvoir central qui a décidé, à l'horizon du premier trimestre 2020, un nouvel acte de décentralisation qui concernerait le logement, les transports et la transition écologique.

En espérant que cette décentralisation annoncée ne soit pas une simple déconcentration des pouvoirs, les maires restent dans l'expectative, et cela pour les deux raisons que sont l'incertitude sur le devenir de leurs ressources financières et l'incohérence de nombreuses mesures prises par le pouvoir central.

Incertitudes sur nos ressources financières quand les réformes annoncées coûtent cher et que l'on ne sait toujours pas par quoi sera remplacée la taxe d'habitation supprimée. Pour agir, les maires ont besoins de ressources prévisibles et d'une réforme de la fiscalité locale, toujours différée.

Incohérence des mesures prises en contradiction avec les mesures annoncées, comme la baisse des ressources des organismes d'HLM pour compenser la baisse des APL imposée par l'Etat, qui a entraîné un net recul des chantiers des logements sociaux, alors même que l'Etat pénalise sévèrement les communes ne remplissant pas leurs objectifs de logements sociaux !

Il en est de même des promesses de décentralisation alors que se poursuivent les fermetures d'établissements publics comme notre perception, pour des raisons comptables, et cela au détriment du service public dû à la population.

Ces réserves ne nous ont pas empêchés de continuer de conduire une politique refusant ces choix technocratiques, mais tournée vers l'investissement et l'emploi, au service de la population, pour l'amélioration de son pouvoir d'achat et pour la défense de notre environnement, notamment par de

nombreuses et efficaces actions contre le réchauffement climatique.

Le contenu de ce bulletin illustre cette volonté qui a permis de développer un habitat social qu'illustre parfaitement notre écoquartier, et de créer de nouveaux espaces publics et d'importantes opérations structurantes de voirie qui sont détaillés dans ce bulletin.

Ces importantes réalisations qui ne sont que la réalisation de nos engagements électoraux ont toujours fait l'objet d'une large concertation avec la population ou avec ses élus (réunions publiques, comités consultatifs, ateliers participatifs, commissions et délibérations, élaboration du budget...).

Nous sommes bien évidemment favorables à une participation active des citoyens à la vie de la cité, dans un juste équilibre entre démocratie directe et démocratie représentative, afin de préserver une nécessaire efficacité et de limiter les débordements excessifs.

L'ouverture vers la jeunesse, la sécurité et l'accès à la culture pour tous restent des priorités qui s'étendent aujourd'hui à de nouveaux problèmes sociétaux.

Solidarité intergénérationnelle, transports interurbains, informations des citoyens sont des défis que nous essayons de résoudre, tout comme le maintien de l'offre de soins dans notre commune, une difficulté majeure dont nous débattons avec les professionnels de santé du territoire le 20 juin prochain.

La saison estivale qui débute va effacer les soucis qui affectent notre quotidien par des vacances bien méritées et par la succession de nombreux évènements festifs et culturels auxquels vous êtes conviés, et dont le programme vous est proposé dans ce numéro.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

Sommaire

page 3

page 4/5

page 6/7

page 8/9

page 10 à 13

page 14/15

page 16/17

page 18

page 19 à 22

page 23 à 25

Le bilan financier

Retour en images

Une ville qui s'équipe

Une ville qui se modernise

Une ville qui privilégie son habitat

Une ville qui protège son environnement

Une ville fraternelle et solidaire

Les nouveaux commerces

Le programme de festivités de l'été

Une ville fière de sa jeunesse

page 26/27

page 28/29

page 30

page 31

page 32

page 33

page 34/35

page 36/37

page 38

page 39

Une ville riche de sa culture

Une ville riche de son patrimoine

Hommages

A l'honneur

A la une

Le lien Armées-Nation

Mieux vivre ensemble

Retour en images

Libre expression

Le carnet solliès-pontois



Le bilan financier



Danièle RAVINAL
Adjointe aux finances, au budget
et à la commande publique

Le budget de la commune a été voté le 21 mars. Il s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et présente une nouvelle fois une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement. Le BP 2019 reconduit ainsi les orientations budgétaires prises au cours des dernières années :

- Maintenir la qualité des services publics et les services à la population ;
- Ne pas augmenter la fiscalité locale ;
- Maintenir l'équilibre financier et une épargne nette positive ;
- Maintenir l'investissement à un niveau compatible avec les besoins d'équipement de la commune tout en conservant un endettement raisonnable.

En 2018, les dépenses se stabilisent. La commune parvient à réduire ses charges de personnel de plus de 138 000 € grâce au non remplacement des départs à la retraite, à la forte réduction des heures supplémentaires et à la renégociation du contrat d'assurances. Par ailleurs, les recettes diminuent malgré la stabilité des dotations et la hausse de la fiscalité.

En 2019, les recettes devraient continuer leur diminution en raison de la baisse des droits de mutations, des remboursements sur rémunérations du personnel ainsi que de l'attribution de compensation versée par l'intercommunalité (prise en charge par la CCVG de la participation au SDIS). La hausse des dépenses prévue cette année se justifie essentiellement par des réformes étatiques.

Budget de fonctionnement

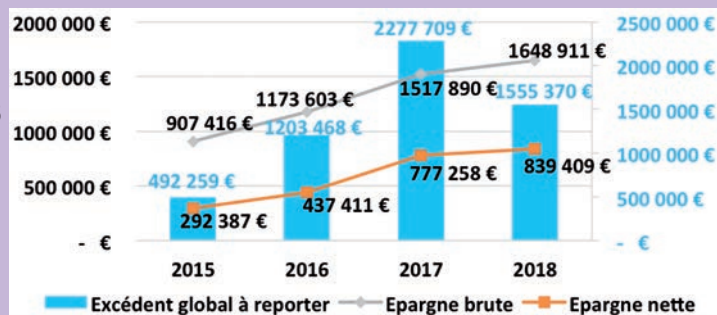
Dépenses	CA 2018	BP 2019
Charges à caractère général	2 075 340	2 251 619
Charges de personnel	8 837 405	9 013 345
Fonds de péréq. ress. intercom. & com.	163 218	180 000
Autres charges de gestion courante	1 209 476	920 190
Intérêts emprunts	300 332	287 000
Charges exceptionnelles	157	5 000
Total dépenses réelles de fonct.	12 585 928	12 657 154

Recettes	CA 2018	BP 2019
Remboursements assurance personnel	253 814	79 000
Produits des services et ventes	1 042 828	948 900
Impôts et taxes	9 350 580	8 729 000
Dotations et participations	3 198 664	2 988 620
Autres produits de gestion courante	53 358	20 920
Produits exceptionnels	37 172	4 580
Total recettes réelles de fonct.	13 936 416	12 771 020

Evolution des résultats

Des résultats en constante progression.

Les importants efforts réalisés par la commune en 2018 ont permis d'obtenir une épargne nette de 839 409 € soit une augmentation de 187% depuis 2015.



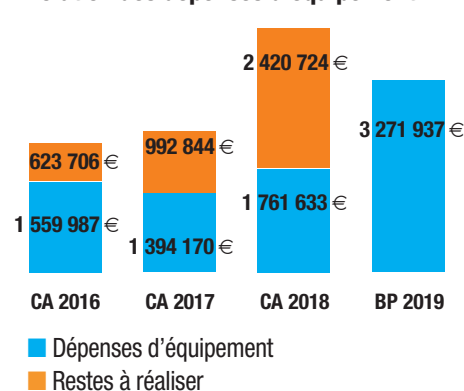
Budget d'investissement

Les investissements 2018 ont été essentiellement consacrés à l'aménagement et aux travaux de voirie (1,2M€ sur un total de 1,8M€). Par ailleurs, les économies réalisées en 2018 en fonctionnement permettent de dégager un excédent de 1 555 370 €.

Celui-ci, intégralement viré vers la section d'investissement en 2019, ainsi que d'importantes subventions estimées, permettront à la commune de réaliser près de 5,7M€ de dépenses d'équipement (3,3M€ + 2,4M€ de restes à réaliser). De grands projets d'aménagement sont prévus en 2019, toujours dans l'objectif d'améliorer l'environnement de la commune et le cadre de vie des citoyens :

- la requalification des berges du Gapeau et l'aménagement d'un jardin d'enfants ;
- la rénovation de l'église ;
- l'extension du cimetière ;
- la fin de la réhabilitation de la salle des fêtes ;
- l'aménagement urbain et la requalification de la voirie (chemin des Fillols, traverse des frères etc.).

Evolution des dépenses d'équipement



Retour en images...

Voeux du Maire



11 janvier

Fête de la Saint Maur



21 janvier

Thé dansant



23 janvier

Remise de diplômes avec l'école du personnel de pont d'envol



01 février

Inauguration de "La Chocolaterie"



8 février

Exposition Corinne Vue



du 01 au 10 mars

Carnaval à Solliès par le COFC



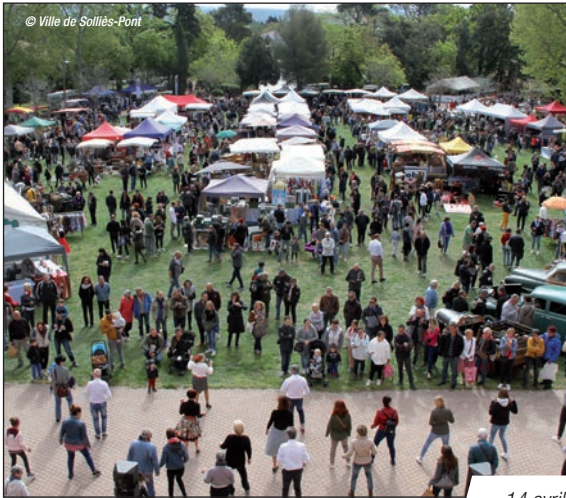
9 mars

Retour en images...

Huguette BERTRAND
Conseillère municipale aux réseaux sociaux et à la communication



Marché vintage



14 avril

Salon de printemps Art et peinture



du 18 au 22 avril

Journée nationale du souvenir



28 avril

Exposition annuelle de l'association l'Atelier



30 avril au 5 mai

Vide-greniers organisé par le Rotary



01 mai

Messe à la chapelle Saint Jacques et Saint Philippe aux Sénès



3 mai

L'investissement reste important en raison des restes à réaliser de l'exercice 2018, de l'attribution de nombreuses et importantes subventions accordées essentiellement par l'Etat et la Région, et du partenariat fructueux avec l'intercommunalité. Ainsi, avons-nous pu poursuivre les grands travaux concernant l'amélioration de notre voirie et la création de nouveaux espaces publics.

Les grands aménagements de voirie

■ La traverse des frères

Depuis la réhabilitation complète de la rue de la République en 2010 et sa mise en sens unique, une partie du trafic routier emprunte la traverse des frères pour accéder au centre-ville.

Cette rue du centre-ville qui irrigue un important quartier comprenant une école, la salle des fêtes et plusieurs immeubles d'habitation, ne permet pas une circulation à double sens et n'offre aucun cheminement piéton. Il était nécessaire de l'élargir pour la sécuriser et fluidifier la circulation.

Le projet en cours de réalisation a nécessité l'acquisition de trois maisons qui ont été démolies, afin de créer une chaussée de cinq mètres de large, à double sens et offrant des cheminements piétonniers.

Un quatrième bâtiment qui cause un dernier étranglement va également être acquis pour être démoli.

L'opération comporte la dissimulation des réseaux aériens (fils électriques, téléphoniques et éclairage public) mais aussi la réfection d'une partie des réseaux d'eau potable, ainsi que l'enfouissement des conteneurs pour ordures ménagères.



Enfin le carrefour entre la traverse des frères et la rue Lucien Simon sera remanié et sécurisé, devant le parvis de la salle des fêtes qui est en cours de rénovation.

■ La rue Pierre Curie

Les importants travaux, réalisés en 2018 et 2019, ont supprimé les branchements d'eau potable en plomb, et permis la réfection d'une partie du réseau d'assainissement, la dissimulation partielle du réseau filaire aérien ainsi que la rénovation du réseau pluvial et la remise à neuf de la chaussée.



■ La rue Bernard Palissy

Cette rue de la zone d'activité a été totalement refaite à neuf par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau : rabotage des enrobés, réfection des trottoirs et de la chaussée, remplacement des éclairages publics par les lanternes à LED, moins consommatrices d'énergie.





Patrick BOUBEKER

Adjoint à l'urbanisme, aux grands travaux et à l'environnement.

■ Le chemin des Fillols 2^{ème} tronçon

Le projet de la commune consiste à urbaniser les voiries communales des quartiers situés en périphérie immédiate du centre-ville et de l'éco-quartier des Laugiers-Sud. Après la réalisation en 2017 d'un 1^{er} tronçon au voisinage de l'école Jules Rimbaud, une 2^{ème} tranche sera réhabilitée le deuxième semestre 2019.

Ces travaux de réhabilitation concernent des voies étroites qui vont être élargies et sécurisées.

La réfection de la chaussée s'accompagnera de la création de voies de déplacement en mode doux pour les piétons et les cycles, mais aussi d'emplacements de stationnement, d'un réseau pluvial et de nouveaux éclairages publics en LED.

Ainsi, après les réhabilitations des chemins des Penchiers, des Pachicous et bientôt du Logis-Neuf, celle du chemin des Fillols finalisera l'urbanisation des voies de liaison inter-quartiers de toute la zone Sud-Est de la commune, connectées avec les voiries départementales, aux abords immédiats du futur éco-quartier.

En partenariat avec la communauté de communes, d'autres travaux de voirie vont suivre cette année :

- **Le Chemin du logis neuf** avec la réfection et l'élargissement de la chaussée avec un accotement piétonnier, qui va s'étendre du carrefour de la Tour au pont sur le Gapeau. Une deuxième tranche comprise entre le Hameau et le chemin de la Ferrage, suivra en 2020.
- **La Montée du cimetière** : inscrit cette année sur la voirie communautaire, cette voie très dégradée sera réhabilitée le 2^{ème} semestre de cette année : réfection des enrobés après le déplacement des poteaux électriques, élargissement de la chaussée et création d'un accotement pour les piétons.
- **Le Chemin de Picarlet** : après une phase d'acquisitions foncières menée par la commune, les travaux seront réalisés le 2^{ème} semestre. Ils comprendront le déplacement et la reconstruction du mur de soutènement en pierre, afin d'élargir cette voie qui servira de voie d'accès à l'extension du cimetière.

De nouveaux espaces publics pour la commune

■ Le parc de loisirs et de jeux Marie Astoin

Notre commune ne disposait pas jusqu'à présent d'espaces de loisirs et de jeux dignes de ce nom.

Par ailleurs, la commune a su préserver un bel espace naturel le long des berges du Gapeau qui offre une promenade agréable et ombragée. Cet espace est tout indiqué pour réaliser un aménagement de loisirs et de jeux répondant aux besoins de la population. S'étirant sur un linéaire de 650 mètres, il bénéficie déjà d'un skate-park, de quelques équipements de fitness, et d'un parcours de santé. Ce projet présentera trois grands espaces de jeux réservés aux enfants de 2 à 10 ans et plus.

Le premier offrira des plateformes et des toboggans accessibles par des marches ou des prises d'escalade.

Le second espace comprendra de petites maisonnettes avec des tables et des bancs pour les petits enfants de 2 à 5 ans qui disposeront de plusieurs jeux adaptés (circuits labyrinthes, jeux d'habileté, cadrans, bouliers chinois, etc...). Enfin, un troisième espace développera pour les enfants de 2 à 10 ans la motricité et l'équilibre à très faible hauteur.



Il comprendra des poutres, des pas de géant, un treillis de cordage en pont de singe, un treillis de cordage vertical, une surface d'escalade, ainsi que des plateformes de repos reliant les différents agrès.

De nombreux jeux collectifs seront également proposés (tourniquet, balançoires à plusieurs, etc...), des jeux de grimper, des sols souples amortissants et des jeux d'eau démontables. Les adolescents et les adultes disposeront d'un complément d'équipements de fitness, d'une aire de jeux ainsi que d'une piste de bi-cross située derrière l'ancienne caserne des pompiers.

Cette opération qui comprendra des toilettes publiques, offrira un aménagement soigné d'espaces verts.

Facilement accessible, il sera néanmoins clôturé et surveillé. Les clôtures et les portails du parc ont été fabriqués et installés par nos agents municipaux.

C'est Terra Nova, une entreprise locale de Tourves, qui a été chargée de réaliser les travaux qui coûteront environ 500 000 € HT dont 80% seront subventionnés par l'Etat et la Région.

De nouveaux espaces publics pour la commune

■ La salle des fêtes

La réhabilitation totale de notre ancienne salle des fêtes, commencée en octobre 2018 se poursuit.

Le gros œuvre est presque achevé ainsi que la toiture et les travaux d'étanchéité. Les entreprises de second œuvre s'activent pour une livraison de la salle dans le courant du deuxième semestre.

Par cette réalisation, la superficie sera portée de 640 m² à 819 m² de surface utile, à laquelle s'ajouteront 45 m² réservés pour la régie des spectacles et 150 m² pour un espace de stockage en sous-sol.

La configuration intérieure sera complètement remaniée, avec un grand hall d'accueil, une vaste salle fonctionnelle sans poteaux intérieurs et une grande scène centrale. La structure disposera de loges confortables, de deux blocs



sanitaires et enfin d'un office spacieux équipé selon les normes actuelles.

Les matériaux de qualité, des éclairages LED ainsi qu'un matériel audiovisuel moderne compléteront l'équipement de la nouvelle salle des fêtes qui répondra enfin aux besoins d'une commune de notre dimension.

Cette réalisation, d'un coût de 2 072 000 € TTC, a été subventionnée à près de 50% par l'Etat, la Région et la Communauté de Communes de la vallée du Gapeau.

Les prochains chantiers

■ Hôtel de la Fontaine



L'hôtel de la Fontaine, propriété de la commune a été vendu à la communauté de communes pour la création du futur office de tourisme.

Les études de faisabilité et l'expertise de la structure ont été réalisées.

Les travaux devraient débuter en fin d'année pour une livraison en 2020.

■ Réfection des façades de l'église



De style baroque provençal, l'église Saint Jean-Baptiste qui date de 1734, dispose d'une imposante façade en pierre de taille.

La commune a entrepris depuis plusieurs années des travaux de rénovation intérieure conséquents : rénovation de l'orgue de Callinet, réfection des plafonds et des parois de la nef centrale et de la voûte du chœur. Divers sinistres récents ont attiré notre attention.

Une génoise menace de s'effondrer

alors que les enduits du clocher se sont détachés par plaques entières.

Une étude a été diligentée et menée par un bureau d'études structure en 2018 et approfondie par un architecte du patrimoine en 2019.

Il apparaît nécessaire de traiter ces diverses pathologies du bâtiment et de refaire ses enduits pour une bonne conservation et pour lui redonner son lustre d'antan.

Ces travaux seront réalisés fin 2019 et début 2020.





Joëlle LAKS
Adjointe au personnel,
aux nouvelles technologies et à la communication

■ Archives municipales

La commune ne dispose pas de local d'archives pour répondre à la bonne conservation des documents. Pour combler cette lacune, un bâtiment sera édifié au centre technique municipal. Il offrira 90 m² de surface utile avec contrôle de la température et de l'hygrométrie.

Ainsi seront créés 400 mètres linéaires de rayonnages correspondant au stockage de vingt années d'archives. Un local de reprographie des documents relié à un serveur pour le stockage des archives numérisées sera servi par une archiviste qui gèrera le nouveau service.

■ La médiathèque



© Ville de Solliès-Pont

Située au cœur du centre ancien, notre bibliothèque municipale offre actuellement 144 m² de surface utile répartis sur deux niveaux. Exigu, difficilement accessible, le local ne correspond plus aux besoins de la commune. Le bâtiment, inadapté au poids des livres, a dû être étayé, ses toitures sont délabrées et le système de chauffage et de climatisation défailant...

La commune a donc décidé de créer une médiathèque qui offrira une surface de plancher de 1000 m² environ pour 700 m² de surface utile.

Ainsi sera créé un lieu d'accueil convivial répondant aux besoins culturels et ludiques de notre population, qui sera doté d'une salle d'animation (projection, exposition, musique, conférence, partenariats avec les associations et les écoles).

La commune projette d'installer la médiathèque dans une partie des communs du château dont les locaux seront restructurés, consolidés et prolongés par une extension.

Les études de faisabilité et de programmation sont en cours. Les études de conception suivront, jusqu'en 2020. Ce projet fait l'objet d'une autorisation de programme votée par le conseil municipal, qui permettra une réalisation lissée sur trois années.

La fibre optique

La construction du réseau de fibre optique sur la commune a débuté avec l'implantation d'une dizaine d'armoires de rue permettant l'acheminement et la distribution des câbles optiques. Les premières prises seront livrées à la fin de l'année. Les travaux s'étaleront, secteur par secteur, jusqu'en 2022.

Il est important de savoir que pour amener la fibre jusque dans les parties communes des lotissements privés ou des immeubles collectifs, l'entreprise chargée des travaux par les pouvoirs publics sollicitera les présidents de lotissement et les syndicats afin de signer une convention l'autorisant à exécuter des travaux sur les parties privatives.

Les personnes souhaitant des renseignements sur ces déploiements peuvent contacter le centre technique municipal au 04 94 13 54 74.



© Ville de Solliès-Pont



Une ville qui privilégie son habitat

Une politique ambitieuse et maîtrisée de l'Habitat reste notre priorité. Les chantiers et les attributions se succèdent et contribuent à réhabiliter notre centre ancien.

La belle résidence de la Chocolaterie symbolise cette réussite dont profitent les solliès-pontois et de nombreux jeunes actifs. La lutte contre l'habitat indigne avec le permis de louer et le programme local de l'habitat intercommunal renforcent notre politique volontariste pour un parcours résidentiel facilité pour l'ensemble de la population.

■ La chocolaterie

Le 8 février 2019, la résidence de la Chocolaterie a été inaugurée.

Située en plein centre-ville, elle se compose de 61 logements répartis en 27 T2, 19 T3, 13 T4 et 2 T5 répondant aux besoins de l'ensemble de la population, jeunes actifs, familles et personnes âgées.



Cet ensemble composé de trois bâtiments répond aux exigences de développement durable, notamment, par l'obtention des labels Qualitel et Habitat & Environnement. Ces labels garantissent la performance énergétique, le faible impact sur l'environnement et une maîtrise des charges pour les locataires. De plus, 9 logements sont labellisés Habitat Senior Services afin de favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 65 ans.

Ainsi, ces logements confortables et sécurisants présentent une grande qualité d'usage grâce à des équipements spécifiques : douche et robinetterie adaptées, volets roulants motorisés, prises électriques à bonne hauteur, etc. Les locataires seniors bénéficient également d'une gestion de proximité et d'un suivi social approprié par l'unité de gestion du bailleur social située à Hyères.



■ Les Oiseaux

Sous maîtrise d'ouvrage du Logis Familial Varois, le chantier de construction des 50 logements locatifs sociaux de la résidence "Les Oiseaux" touche à sa fin.

Située près du stade Murat, cette belle résidence comptera 25 logements T2 ; 12 T3 ; 11 T4 et 2 T5 dont les attributions prochaines permettront aux futurs locataires d'entrer dans les lieux au mois de novembre.



■ Les jardins de S0



Le 11 mars 2019, la première pierre de l'opération des Jardins de So a été posée. Cette opération mixte offrira 68 logements supplémentaires en centre-ville dont 34 logements locatifs sociaux.

Cette opération réalisera avec les immeubles voisins récemment inaugurés, "les Aiguiers" et "les jardins du Gapeau", le nouveau quartier des Aiguiers relié au centre-ville par le square des Justes.

La livraison est prévue à la fin de l'année 2019



■ Les Jardins de Solliès 3

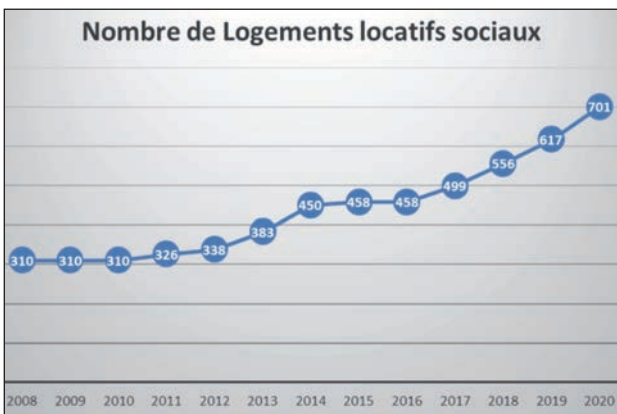


Les travaux de construction des 29 logements locatifs sociaux des Jardins de Solliès 3 vont débuter.

Cette opération qui parachève l'urbanisation de ce secteur comprend la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales prévu au schéma d'aménagement du ruisseau de Sainte Christine.

■ Une production de logements sociaux nécessaire

Leur progression régulière nous a permis de sortir de l'état de carence et d'éviter les lourdes pénalités imposées par la loi Dufflot. Cette conformité à la loi sera encore remplie pour la période triennale 2017-2019, grâce à l'ouverture prochaine de l'écoquartier.



■ La mise en œuvre du permis de louer

Depuis le 28 mars 2019, l'autorisation préalable de mise en location concernant les logements situés rue de la République est entrée en vigueur. 17 dossiers ont déjà été traités.

Pour plus de renseignements, les propriétaires concernés sont invités à consulter le site internet de la ville - rubrique Habitat - ou à se rapprocher du service de l'urbanisme au centre technique municipal.

■ Evolution du Plan Local d'Urbanismes (PLU)

Par arrêté du 25 juillet 2018, le Préfet du Var a autorisé la mise en œuvre du schéma d'aménagement du ruisseau de Sainte Christine et de gestion des eaux pluviales sur son bassin versant. Ce schéma prévoit la réalisation de réseaux de collecte, le recalibrage de réseaux existants ainsi que des ouvrages de rétention des eaux de pluie.

Ainsi, par délibération du 16 mai 2019, le conseil municipal a prescrit la révision allégée n°1 du PLU afin de prévoir les emplacements réservés nécessaires à la mise en œuvre de ce schéma. Cette procédure fait l'objet d'une concertation afin de recueillir les observations des administrés. Pour ce faire, un registre a été ouvert au service de l'urbanisme au centre technique municipal.

■ Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat, approuvé fin 2013 par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG), a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours présenté le 14 décembre dernier devant le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), qui a émis un avis favorable, en soulignant le travail réalisé et l'engagement des communes, notamment celle de Solliès-Pont.

La modification, approuvée le 19 juin 2018 en conseil communautaire, poursuit les actions inscrites initialement et introduit de nouveaux outils règlementaires tels que la **Conférence Intercommunale du Logement** qui permettra prochainement de définir les orientations en matière d'attribution des logements sociaux.

Afin de répondre aux besoins de logement de la population, ce programme a fixé un objectif de construction de 210 logements par an sur le territoire de la CCVG dont 90 sur la commune de Solliès-Pont.

Le règlement des aides communautaires destiné à soutenir la réalisation de programmes de logements locatifs sociaux sera effectif cette année.

Par ailleurs, le lancement de l'étude pré-opérationnelle du PIG (Programme d'Intérêt Général) en novembre dernier, aboutira à un dispositif opérationnel d'ici fin 2019.

De même que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée de 2014 à 2017 sur la commune, le PIG proposera une ingénierie et des aides financières portant sur la réhabilitation des logements du parc privé.

La politique volontariste adoptée en matière d'habitat tend in fine à favoriser un parcours résidentiel facilité pour l'ensemble de la population et un accès au logement pour tous.

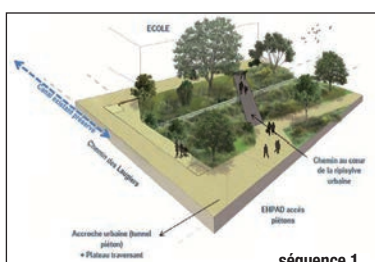
■ L'écoquartier des Laugiers sud

L'année 2019 verra le démarrage des travaux d'aménagement de l'écoquartier des Laugiers sud. Cette opération, rappelons-le, permettra la création d'environ 450 logements et d'une structure d'accueil de la petite enfance ainsi que les transferts de l'EHPAD Félix Pey et de l'école privée Notre Dame. Ce nouveau quartier favorisera la mixité à plusieurs niveaux :

- Une mixité fonctionnelle : le quartier accueillera des logements ainsi que divers équipements.
- Une mixité de typologie d'habitat avec du collectif, de l'intermédiaire et de l'individuel.
- Une mixité sociale grâce à une répartition équilibrée entre les logements libres et les logements locatifs sociaux.
- Une mixité entre les espaces urbanisés et les espaces naturels afin de favoriser la préservation et la réintégration de la biodiversité. Ainsi, les espaces verts, publics et privés, couvrent plus de la moitié du site soit 4,4 hectares.

■ Des espaces publics animés par le parcours de l'eau

Couvrant plus de 1,4 hectare, les espaces publics s'étirent sur l'ensemble du site d'ouest en est de part et d'autre de l'axe piéton central. Ce cheminement se poursuit par des passages transversaux créant des connexions avec les quartiers environnants. Il se développe selon cinq séquences urbaines et paysagères :

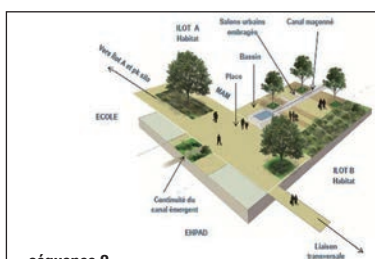


Séquence 1 : l'entrée ouest du quartier

Créant un lien avec le centre-ville, l'entrée ouest s'ouvre sur un parvis qui se poursuit par le cheminement piéton. La végétation existante (frênes) est conservée et complétée afin de créer un foisonnement des plantations (saules, charmes, chênes blancs).

Le canal des arrosants longeant le chemin des Laugiers est mis en scène au niveau du parvis afin de préserver le patrimoine et rappeler l'histoire du site.

Une déviation du canal sous forme de noues prolonge le parcours de l'eau.



Séquence 2 : le cours et sa perspective

Une placette est créée entre l'EHPAD, l'école et la structure d'accueil de la petite enfance. Elle se poursuit par des liaisons transversales vers les cœurs d'îlots. Elle est agrémentée d'un lavoir traditionnel et d'arbres tels que des tilleuls. Dans sa continuité, est créé un canal maçonné qui représente la ligne directrice de l'aménagement.

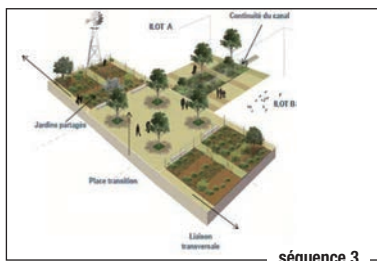
Des bancs sont positionnés le long de ce canal ainsi que dans le muret en pierres séparant l'espace public de l'îlot A afin de créer des salons urbains sous des arbres d'alignement comme les savonniers, les aulnes de Corse ou les arbres à miel.

Les arbres d'alignement soulignent la perspective est/ouest.



Patrick BOUBEKER

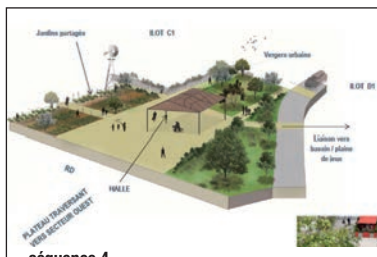
Adjoint à l'urbanisme, aux grands travaux et à l'environnement.



séquence 3

Séquence 3 : espace de rencontre en cœur de quartier

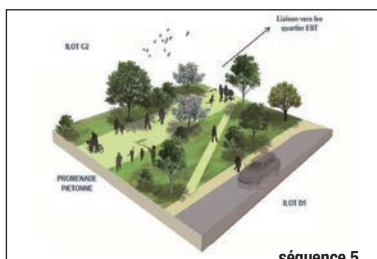
Au croisement du mail piéton et des jardins partagés, une place est aménagée. Elle constitue un espace de liaison avec les cheminements transversaux vers les cœurs des îlots A et B et les jardins partagés qui rappellent que le site était un espace de culture dans le passé. En continuant vers la route départementale, le parcours de l'eau se poursuit sous la forme d'un canal au sein d'un espace végétalisé.



séquence 4

Séquence 4 : traversée de la route départementale, lien entre l'est et l'ouest du quartier

L'entrée est du site est marquée par un vaste espace minéral agrémenté d'une halle qui met en scène le quartier depuis la route départementale. Cette voie est réaménagée avec un plateau traversant surélevé afin de sécuriser le passage des piétons. Au nord du parvis, se développe un second espace de jardins partagés avec une aire de jeux pour enfants. Au sud, un cheminement amène vers le bassin enherbé et planté, utilisé en plaine de jeux. À l'est, est implanté un verger urbain composé, par exemple, d'amandiers, de figuiers en rappel de l'histoire du site. Ce verger, traversé par une noue végétalisée, est encadré par des cheminements piétons.



séquence 5

Séquence 5 : la liaison vers les quartiers est

Une promenade piétonne ombragée est créée au travers d'un espace qui accueille une palette végétale variée : érables, chênes verts, arbres de Judée mais aussi des arbustes tels que des abelias, des cornouillers, des arbres au poivre et, enfin, des vivaces.

Les îlots privés

Trois équipes d'architectes ont été désignées afin de concevoir l'aménagement des îlots privés : l'îlot A qui est l'îlot exemplaire, a été confié au cabinet d'architectes Tangram, l'îlot B au cabinet 3A architectes et l'îlot C au cabinet C. Caire. Concernant l'îlot D, les logements seront construits sous maîtrise d'ouvrage des bailleurs sociaux qui organiseront un concours pour désigner leurs architectes. Cette pluralité d'équipes permettra des expressions architecturales variées tout en conservant une harmonie d'ensemble garantie par l'intervention du cabinet Citadia. Pour cela, un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales a été établi. Chacun de ces cabinets d'architectes devra concevoir les bâtiments (immeubles et parkings en silo) ainsi que les espaces extérieurs (jardins, cheminements) en continuité avec le traitement des espaces publics. En complément de la labellisation EcoQuartier, les îlots privés doivent respecter la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) qui traite autant de la qualité du bâti, de sa performance énergétique que de l'innovation architecturale en lien avec la dimension sociale de l'opération.



Le planning de réalisation des travaux

Les travaux d'aménagement des espaces publics débiteront au dernier trimestre 2019 pour s'achever en 2021.

Quant aux constructions, les chantiers s'échelonnent de 2020 à 2023 avec un démarrage des constructions de l'îlot A au printemps 2020.

	TRAVAUX				
	2019	2020	2021	2022	2023
Espaces publics					
îlot A					
îlot B					
îlot C					
îlot D					

Une ville qui protège son environnement

La protection de l'environnement est une référence constante de la politique municipale autant dans les documents d'urbanisme comme notre PLU, inspiré du développement durable concernant le traitement des déchets ou la production d'énergie renouvelable, que des actions en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique.

La journée de l'environnement

La troisième journée de l'environnement s'est déroulée le 29 mars sur les thèmes des énergies renouvelables, du tri sélectif et du traitement des déchets, ainsi que sur celui de la pollution des océans.

Expositions, conférences et démonstrations se sont succédées toute la journée.

Les élèves des classes de CM1 et de CM2, équipés de tablettes, ont participé au cinéma Le Rio à une conférence interactive concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Sur le parvis du château, les matériels électriques de nettoyage urbain étaient présentés par l'entreprise Kroc'can, tandis que les salles d'exposition accueillait le stand du SITTOMAT et les robes en matériaux recyclés créées par madame Viel.

La société Soleil du sud a présenté ses réalisations photovoltaïques, notamment celles effectuées dans la commune où elle a été chargée d'équiper les toitures de nos écoles, ce qui représente le projet d'équipement photovoltaïque des espaces publics le plus important du département. L'entreprise Nexity a ensuite animé une conférence sur les enjeux environnementaux de notre projet d'écoquartier des Laugiers-Sud, suivie d'une autre conférence qui a traité de l'agriculture raisonnée.

Organisée avec le soutien des acteurs départementaux agissant sur l'environnement comme le SITTOMAT, VEOLIA,



KROC'CAN, et en présence de nombreuses associations, la journée a été clôturée par une conférence animée par l'explorateur Patrick Deixonne qui a traité du très inquiétant problème de la plastification des océans, une conférence éclairée par l'esprit et "l'humour durable" de la fantaisiste Charlotte Normand.

Plus de cent personnes ont assisté à cette conférence, dont Véronique Baccino et Bruno Aicard, conseillers départementaux du Var, ainsi que de nombreux maires et élus, qui se sont retrouvés au cours d'un cocktail convivial qui a clôturé la manifestation.

Cette journée de l'environnement, comme les deux précédentes, nous a sensibilisés aux enjeux cruciaux de la protection de l'environnement et de la maîtrise de notre consommation, des enjeux qui nous incitent à changer radicalement nos modes de vie.

Le point sur le photovoltaïque



Le grand projet de la commune sur l'équipement de nos bâtiments en panneaux photovoltaïques se poursuit.

Cet été, les panneaux seront posés sur les toits du préau du groupe scolaire Alphonse Daudet ainsi que sur le toit des écoles du centre-ville. Des travaux identiques concerneront également le groupe scolaire Frédéric Mistral, où l'étanchéité des locaux sera assurée par la nouvelle toiture.

Réalisées par la société Soleil du Sud, les centrales photovoltaïques installées sur la commune produiront très bientôt 1 600 000 kwh.

Lampadaires à LED



Dans le cadre de la transition énergétique, la commune envisage le remplacement complet, étalé sur plusieurs années, de son parc d'éclairage public qui compte près de 1300 candélabres. Les anciennes lanternes seront progressivement remplacées par des LEDS, des lampes beaucoup moins consommatrices d'énergie.

Ce nouvel éclairage a déjà été installé sur l'avenue des Hautes Plantades (5 lanternes), sur l'avenue Bernard Palissy (7 lanternes) et enfin sur le chemin des Fillols (10 lanternes).

A terme, c'est l'ensemble du parc d'éclairage de la ville qui sera remplacé, soit près de 1300 points lumineux. Cet investissement important lissé sur plusieurs années permettra de répondre au double enjeu que représentent la démarche écologique et les importantes économies d'énergie réalisées.

Cette démarche concernera également tous nos bâtiments publics.



Philippe LAURERI

Adjoint à la sécurité, aux risques majeurs et à l'agriculture

■ Qualité de l'air

La réglementation prévoit que les communes doivent réaliser un diagnostic initial et un contrôle régulier de la qualité de l'air dans les locaux accueillant de jeunes enfants comme les crèches, les écoles et les centres aérés...



La commune a décidé de se doter cette année des équipements d'analyse de l'air nécessaires à l'exécution de cette mission, qui sera, dès cette année réalisée en régie et dont les résultats seront communiqués.

■ Les mesures anti bruit

La commune continue de déployer son plan de prévention du bruit, source de nuisances et de troubles de l'environnement.

Cela concerne autant les mesures de police comme le contrôle des limitations de vitesse, notamment celles des 2 roues, la modération des conflits de voisinage, la fluidification d'une circulation règlementée et apaisée, dont la rue de la République est un exemple, après avoir été mise en sens unique.

Des opérations plus ponctuelles témoignent de la lutte contre une nuisance préjudiciable à la santé des jeunes enfants. Ainsi, les réfectoires des écoles Emile Astoin et Jean Moulin seront réaménagés cet été afin de permettre un meilleur accueil des élèves, une répartition plus conviviale des tables, et surtout, l'installation de pièges acoustiques ainsi que la délocalisation de l'unité de lavage de la vaisselle dans une pièce attenante.

Ces mesures permettront d'atténuer le bruit pendant les repas, et permettront une pause méridienne plus agréable et reposante.

■ Solliès-Pont lutte contre la Renouée du Japon sur les berges du Gapeau



Des travaux de renaturation ont été réalisés au mois de février sur les berges du Gapeau, en face du boulodrome, comme l'atteste un panneau érigé à cet endroit.

Initiés par le Syndicat Mixte du Versant du Gapeau (SMVG), présidé par Patrick Martinelli, maire de Pierrefeu, ces travaux consistent à éradiquer la renouée du Japon, une plante nocive et invasive qui se développe aux dépens des plantes de la ripisylve, utiles pour leurs rôles dans la fixation des berges, l'épuration de l'eau et le développement de la faune.

Arrachement des racines et apport de terre nouvelle ont été les techniques utilisées pour ce tronçon des berges qui a constitué un véritable test de l'efficacité de la lutte contre cette plante qui affecte une quinzaine de zones le long du Gapeau. Cette lutte a bénéficié cette année de 30 000 € sur les 184 000 € inscrits au programme d'entretien des berges, soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Sud.

Ce programme représente une des nombreuses actions portées par le SMVG dans le cadre du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI).

Des panneaux ont été installés le long du fleuve côtier afin de sensibiliser la population sur l'entretien du cours d'eau et sur les risques d'inondation.

■ Enedis, une entreprise soucieuse de notre environnement !

Enedis, société de transport et de distribution de l'électricité, a réalisé en 2018 et en 2019 sur notre commune, une vaste opération consistant à supprimer une centaine de pylones électriques avec le renforcement et l'enfouissement de 9 kilomètres de réseau...

Ces importants travaux représentant un engagement de 1M € ont permis de supprimer des poteaux antérieurs à la 2^{ème} guerre mondiale et d'améliorer ainsi les paysages de notre plaine agricole, mais aussi de sécuriser le réseau et de supprimer de véritables pièges fatals pour les oiseaux et les rapaces.

C'est ce qu'a rappelé le 28 mars, madame Nathalie Alexandre, directrice territoriale d'Enedis, au cours d'une sympathique cérémonie sur le terrain, près du chemin des Ruscats, en présence du maire de Solliès-Pont, le docteur André Garron, de nombreux élus et agents d'Enedis et de monsieur Louis-Marie Giacobbi, secrétaire général de la Ligue de Protection des Oiseaux. Tous applaudirent au démantèlement symbolique du dernier pylone de la ligne électrique aérienne qui, de la Crau à Cuers, traversait la plaine de Solliès-Pont.



Une ville fraternelle et solidaire

Faciliter l'accès à l'emploi, attribuer des logements confortables et accessibles, soutenir et réconforter les membres les plus vulnérables de notre collectivité restent des objectifs prioritaires pour la municipalité et les services sociaux de la commune. Le concours des bénévoles et des associations caritatives est déterminant par la fraternité et la solidarité que diffusent leurs actions au sein de notre collectivité.

Le matin de l'emploi, un événement autant utile que réussi



Le jeudi 14 mars, la mairie de Solliès-Pont a accueilli la 2^{ème} édition du "Matin de l'Emploi" qui est la formule remaniée de la manifestation créée en 2009.

Impulser une dynamique positive en réunissant les employeurs du territoire et les demandeurs d'emploi reste la démarche des Matins de l'Emploi, une démarche importante quand on sait que 800 demandeurs d'emploi sont répertoriés dans notre seul canton.

Ainsi, les salles Eugène Baboulène et Léon Vérane ont été investies par les stands de 32 entreprises représentant un large éventail des emplois susceptibles d'intéresser notre bassin de population, proposés par l'Armée, les services d'aide à la personne, les entreprises et commerces, les agences intérimaires...



A partir de 9 heures, 278 visiteurs se sont entretenus avec les responsables des stands qui leur ont réservé le meilleur accueil.

Sur les 148 offres d'emploi proposées, 17 postes ont été pourvus avant la clôture de la manifestation, alors que 24 entreprises avaient prévu des entretiens d'embauche.

Ce bilan immédiat très positif atteste de l'utilité de cette manifestation et récompense l'investissement des agents, des élus et des exposants.

Il faut citer notamment le travail de l'équipe de la Maison des Services au Public et de ses partenaires.

L'épicerie solidaire du Secours Catholique Français



Une initiative de plus de Claude Lambert, présidente du secours catholique, qui vient d'ouvrir dans les locaux de son association, avenue Jean Moulin, une épicerie solidaire ouverte à tous mais bien évidemment profitable aux plus démunis d'entre nous.

Une démarche originale et bienvenue qui concilie aide matérielle et respect de la dignité, les aliments étant achetés par solidarité, selon les prix affichés afin d'aider les plus démunis qui ne payent que 50% du prix convenu et dont beaucoup bénéficient d'un panier gratuit. Cette nouvelle épicerie s'ajoute aux nombreuses aides matérielles et au réconfort apportés par le secours catholique aux membres défavorisés de notre population dont, il faut le rappeler, 16% vit en dessous du seuil de pauvreté.

Claude Lambert gère également avec succès et efficacité depuis 2010 les jardins solidaires implantés au quartier Sarraire, dont la municipalité vient de porter la capacité à 14 lots.





Solliès-Solidarité fête Pâques !

Dans le cadre de la démarche Solliès-Solidarité, 32 séniors ont été accueillis par Patrice Teisseire qui leur a fait visiter la célèbre fabrique locale de nougat, transférée dans la plaine il y a quelques années. Ouverte en 1830 par Victor Teisseire, pâtissier de métier converti à la fabrication du nougat, la boutique familiale siégeait rue Polycarpe, là où se dresse maintenant la résidence "la Chocolaterie" qui lui doit son appellation.

Dans les années 50, Léon Teisseire allait diversifier la production avec des moulages en chocolat que perpétua son fils Claude auquel a succédé Patrice.

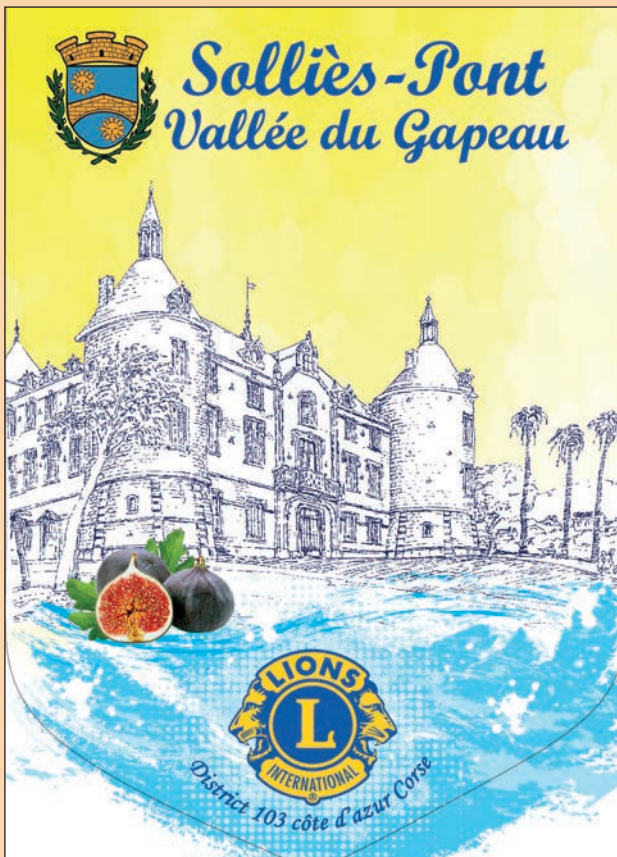
Les anciens qui ont apprécié la qualité d'un artisanat original entièrement consacré au goût se sont régalés en profitant d'un bel après-midi au parfum de chocolat !

Solliès-Solidarité est une équipe composée de bénévoles et de référents de quartiers qui proposent aux séniors isolés un panel de rencontres et d'ateliers susceptibles de tisser de nouveaux liens sociaux et de rompre leur isolement.

Pour toute information, appelez le CCAS :
04 94 13 88 90 - 04 94 13 88 94



Le Lions Club toujours solidaire



Comme chaque été, le Lions Club Solliès-Pont Vallée du Gapeau va envoyer en vacances à Vars les Claux dans les Hautes Alpes, quatre enfants de la Vallée du Gapeau.

Il s'agit d'Ilian et de Bastien de Solliès-Pont, de Jérémy de Solliès-Toucas et enfin de Dorian de Belgentier, de jeunes enfants, âgés de 8 à 11 ans.

Au cours d'un séjour d'une dizaine de jours, en juillet et en août, ils profiteront des nombreuses activités offertes par le centre de vacances "les Carlines" animé par l'ODEL : tir à l'arc, rafting, bouée tractée, piscine, excursions...

Le cadre montagnard procurera en outre un réel dépaysement à nos jeunes amis qui découvriront la faune et la flore alpestres au cours de randonnées aptes au développement de liens amicaux.

Cette action caritative du Lions Club résulte de ses diverses actions comme la vente du muguet le 1^{er} mai ou celle des tartes à la figue pendant la fête du même nom et de bien d'autres encore.

L'an dernier, le club avait envoyé en vacances d'été 3 enfants de la vallée à Noyer en Champsaur, toujours dans les Hautes Alpes.



Une ville qui privilégie son développement économique

Jean-Pierre COIQUAULT
1^{er} Adjoint délégué au commerce
et à l'artisanat



■ Compte-rendu de la journée de démonstration de matériel du 27 mars 2019 SYNDICAT DE DÉFENSE DE LA FIGUE DE SOLLIÈS

La préservation et le développement de la biodiversité font partie des priorités du Syndicat d'Appellation de la Figue de Solliès, l'objectif avoué et ambitieux de la filière étant d'interdire à terme l'utilisation des herbicides dont le glyphosate en optant pour des pratiques alternatives, en l'occurrence mécaniques. Pour sensibiliser les agriculteurs à cette problématique fondamentale pour l'avenir de la production, le Syndicat organise chaque année une journée de démonstration de matériel dans un verger de notre belle commune de Solliès-Pont. Le 27 mars 2019, c'est sous un beau soleil printanier que s'est déroulé cet événement devenu incontournable pour les arboriculteurs du Canton dont une soixantaine s'étaient déplacés pour la présentation de l'outillage sélectionné par le Syndicat chez Pascal CARVIN dans le quartier des Pachiquous, en présence notamment de Monsieur le Maire André GARRON et du Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau François AMAT. Autour d'une collation, cette journée constructive et conviviale s'est achevée par de nombreux échanges entre les participants démontrant ainsi le dynamisme d'une filière en plein développement.

Le Syndicat de Défense de la Figue de Solliès a remercié



chaleureusement l'entreprise COOPAZUR pour son partenariat efficace dans le cadre de l'organisation de cette journée ainsi que les représentants des sociétés FSI, OREC et SDM GAILLARD pour leur professionnalisme et leur disponibilité. Ce type d'action s'avère essentiel pour fédérer les arboriculteurs et démontrer qu'une activité agricole peut parfaitement cohabiter avec les populations périurbaines et anticiper dès à présent les directives réglementaires qui s'imposeront bientôt dans le cahier des charges de l'Appellation.

Cyril KOINTZ, animateur-technicien du Syndicat

■ Les nouveaux commerces



"Coiff & Vous", Salon de coiffure
9, Place de la Libération - 04 94 21 23 07



"Drôles de P'tits Créateurs"
Mercerie - Loisirs créatifs - Bijoux - Gadgets
39 Rue de la République - 09 83 28 30 97



"Home Travel", Agence de voyages
Gaëlle Musse - 06 68 39 15 92



"Le Comptoir Fleuri", Artisans Fleuristes
360, av. de l'Arlésienne - 09 66 90 70 35

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

Le Festival du Château

DU 24 AU 27 JUILLET

Renseignements & réservations

Association Solliès-Pont Evènement : **04 94 28 92 35**

Lundi et vendredi : 13h30 / 16h30 - Mardi et jeudi : 8h30 / 11h30

Ouverture sur place le soir des concerts à partir de 19h.

A l'Office de tourisme de la Vallée du Gapeau

1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont - www.sudconcerts.net

Ouverture des portes : 19h - Buvette & restauration

Réductions / Catégorie : HANDICAPES, ENFANT DE MOINS 12 ANS
ATTENTION : DE PREFERENCE ESPECE OU CARTE BLEUE

SUD CONCERTS (S.C. 310004) & LA MAIRIE DE SOLLIÈS-PONT PRÉSENTENT
**FESTIVAL
DU CHATEAU**
SOLLIES-PONT 2019



Mercredi 24 Juillet à 20h45



**Malik
BENTALHA**

Première partie
Paul Damy



Cat 1, assis numéroté : 40€
Cat 2, assis numéroté : 35€

Jeudi 25 Juillet à 20h45



**Patrick
BRUEL**

Première partie
Philippine
& Théo



Cat 1, assis numéroté : 55€
Cat 2, debout libre : 42€

Vendredi 26 juillet à 20h45



ZAZIE

Première partie
Naya



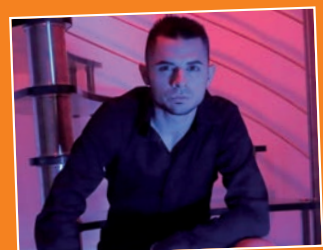
Cat 1, assis numéroté : 49€
Cat 2, assis numéroté : 39€

Samedi 27 juillet à 20h45



DADJU

Première partie
Penn Skort



Cat 1, assis numéroté : 44€
Cat 2, debout libre : 37€

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

■ FÊTE DE LA MUSIQUE : vendredi 21 juin

Parc du Château

- > **A partir de 17h30** : Marché artisanal, boum pour les enfants, karaoké par le service jeunesse, concerts, démonstrations de danse
- > **19h30** : Vernissage exposition MOD'ART par les élèves des collèges lou castellas et la Vallée du Gapeau

- > **21h45** : Spectacle "un soir au cabaret"
 - > **22h15** : Comic Late Show par Benjy Dotti
- Buvette et petite restauration sur place par le comité des fêtes.
Animations gratuites.

■ OPÉRA DE TOULON

Cour du Château

- > **Mercredi 3 juillet à 21h00** : Sérénade de Josef Suk.
Symphonie n°5 pour cordes de Mendelssohn
Du concerto en Ré mineur pour violon et orchestre à cordes de Mendelssohn
Orchestre de l'Opéra de Toulon : Benoit Salmon, Direction musicale et Laurence Monti, Violon Solo
Concert offert par la municipalité de Solliès-Pont en partenariat avec l'Opéra de Toulon. Rens. : 04 94 13 58 13

■ L'ÉTÉ avec les COMMERÇANTS

- > **Vendredi 21 juin** : Soirée Variétés duo et DJ avec Jack Vag et Marilyn Geens
- > **Dimanche 14 juillet** : Bal
- > **Mercredi 24 juillet** : Association BCA, disc jockey
- > **Samedi 03 août** : Chico et Gypsy, musiques chants et guitares
- > **Jeudi 15 août** : Soirée groupe Bongo-White

Soirées gratuites / 21h / Sur la place du général de Gaulle

DU 19 AU 24 JUILLET

■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

- > **Vendredi 19 juillet**
Soirée années 80 avec DJ Casimir
 - > **Samedi 20 juillet**
Bal musette avec l'orchestre music JAM'S
 - > **Dimanche 21 juillet**
Spectacle cabaret avec la Compagnie des Etoiles
 - > **Lundi 22 juillet** : Soirée jeunes, French Ibiza avec DJ Casimir
 - > **Mardi 23 juillet** : Soirée guinguette avec l'Orchestre Music Jam's
 - > **Mercredi 24 juillet** : Procession de la Sainte Christine
- Programme organisé par le Comité des Fêtes - **Entrée libre**
Tous les soirs : fête foraine - Rens. : 07 77 06 64 58

Sur la place du général de Gaulle

VENDREDI 16 AOÛT

■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

La chapelle Saint Roch située au hameau des Laugiers revêt au moins une fois l'an ses habits de fête. Le 16 août, habitants des lieux, élus et habitués ne manquent pas ce rendez-vous à la fois convivial et gourmand. Après une messe dite dans la petite chapelle (18h30), le partage de la pastèque est traditionnellement respecté.

DU 04 AU 06 JUILLET / 21H15

■ FESTIVAL DES COMÉDIES

- > **Jeudi 04 juillet** : "Chérie, j'ai invité mon ex !"
Compagnie déjantée de Nice
- > **Vendredi 05 juillet** : "Le Trou dans le jardin"
Adaptation et mise en scène Patrice Giacchi
- > **Samedi 06 juillet** : "Qui est Monsieur Schmitt"
par l'Amphitryon théâtre du P'tit Hang'Art

Tarifs : 11€ et 6€ pour les moins de 18 ans
Renseignements : 06 14 22 18 38

Programme organisé par la ville de Solliès-Pont et l'Amphitryon Théâtre

Dans la cour du Château

■ Cinéma Plein air / 21h30



Mardi 06 août
Les municipaux



Mercredi 07 août
Les Tuches 3



Mardi 20 août
La ch'tite famille



Mercredi 21 août
Tout le monde debout

Séances gratuites sur le parvis du Château
Soirées offertes par la municipalité

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

Festival International de piano à la cour

30 juillet au 02 août à 21h

Comme chaque année, le festival international de piano à la cour se déroulera dans la cour du château.
Un événement culturel des plus appréciés de la région.
Le programme de cette nouvelle édition vous propose des artistes de renommée internationale.

Mardi 30 juillet

Racha Arodaky



Récital de piano

J-P Rameau suite la mineur
J. Duphy cahier numéro 1
extraits de pièces
J. Duphy Cahier numéro 2
extraits de pièces

Mercredi 31 juillet

Guillaume Coppola



Récital de piano

Schubert Valses nobles D.969,
Valses sentimentales D.779 (extraits)
Valses nobles D.969 n°1 et 2,
enchaînées à
Valses sentimentales D.779 n° 31, 1,
7, 9, 10, 11, 18, 19, 20, 21, 22,
23, 28, 29

Chopin Valses op.64 n°2, op.70 n°2,
op.18

Debussy, La Puerta del Vino
(Préludes livre 2)
Clair de lune (Suite bergamasque)
Feux d'Artifice (Préludes livre 2)

Entracte

Chopin Nocturne op.9 n°1
Sonate n°2 en si bémol mineur,
op.35 « funèbre »

Jeudi 01 août

Karine Grosso

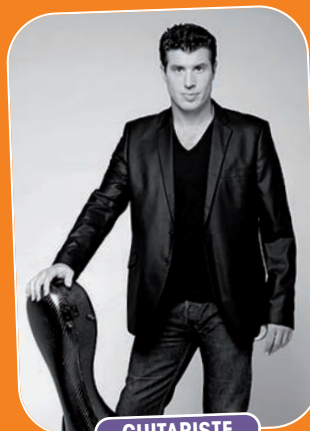


Récital de piano

Robert Schumann, Kreisleriana op. 16
Entracte
Robert Schumann, Fantaisie op. 17 en do majeur

Vendredi 02 août

Emmanuel Rossfelder



Francisco TARREGA :
Thème et variations
sur le carnaval de Venise
Enrique GRANADOS : Andaluza
Isaac ALBENIZ :
Granada - Asturias
Heitor VILLA LOBOS :
Preludio 1 - Choros 1

Entracte

Agustín BARRIOS :
Un sueño en la floresta
Johann Kaspar MERTZ :
Fantaisie Hongroise
Giuseppe VERDI / Julian ARCAS :
Fantaisie sur des thèmes de la
Traviata
Niccolò PAGANINI :
Caprice n°24 - La Campanella

Billetterie auprès de l'association Solliès-Pont Evènement - Lundi et vendredi : 13h30 / 16h30 - Mardi et jeudi : 8h30 / 11h30
Dans les locaux de l'office de tourisme de la Vallée du Gapeau, 1 rue de la République à Solliès-Pont.
Ouverture sur place le soir des concerts à 19h30. Tarif 25 euros, 3 récitals différents achetés = 1 quatrième offert. Placement numéroté.
En cas de pluie, les récitals ont lieu dans les salles du Château. Contact au 04 94 13 58 13



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

23^{ème} FÊTE DE LA FIGUE

Vendredi 30 août, samedi 31 août et dimanche 01 septembre

Vendredi 30 août

- **21h00, place Général de Gaulle :** Menu spécial figue concocté par des chefs de qualité avec les figues de Solliès-Pont et animé par l'orchestre de variétés Kontrast, live production.

Samedi 31 août

Marché tout à la figue 9h-20h

- **8h-9h :** Accueil des Confréries, espace Autran.
- **8h30 à 12h30 :** Randonnées Solliès-Ville et dans les figuiers avec les randonneurs craurois. Visite de la Copsol Fruit.
- **Animations dans les rues :** grosses peluches, Gaspard et ses ballons, l'orchestre Baton rouge et ses jardiniers, orchestre de rue et sur la Place Gardanne : orchestre Jazz Manouche.
- **10h00 :** départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, les chevaux, les grosses têtes, lei Ginesto groupe folklorique, l'orchestre Baton rouge et le cortège des confréries.
- **10h30 :** Inauguration de la 23^{ème} Fête de la Figue avec les personnalités présentes (place de l'Eglise).
- **10h45 :** Ouverture et Intronsations, Chapitre des confréries.
- **11h30 :** Bénédiction des confréries, sur le parvis de l'église, Coupo Santo.
- **12h00 :** Spectacle des Ginesto sur la place de l'église.
- **12h30 :** Défilé des Confréries vers le château.



- **12h45 :** Apéro et repas des Confréries et des amis italiens au Château (sur réservation à l'office de tourisme).
- **Après-midi :** Concours de Boules.
- **15h00 :** Défilé de sous-vêtements.
- **16h30 :** Jeu de questions "le quart d'heure du public", nombreux lots à gagner.
- **18h00 :** Élection du "bébé figue 2019".
- **20h00 :** Repas du Rotary au château.

Dimanche 01 septembre

Marché tout à la figue 9h-20h

Spectacle par l'association lei Ginesto.

- **8h30 à 12h30 :** Randonnées pédestres de la Figue avec les randonneurs craurois.
- **Animations dans les rues et marché :** échassier, cracheur de feu. Orchestre de rue "Jazz Impulse". Peluches géantes.
- **Place Gardanne :** mini-ferme des écuries du romarin
- **10h00 - 12h00 :** Chasse aux Figues, jeu et lots (figues cachées dans le village).
- **10h30 :** Spectacle des Ginesto.
- **11h00 - 12h00 :** Messe de la Figue.
- **12h15 :** Aubade musicale.
- **14h00 :** Orchestre Corse sur la place.
- **14h30 :** Tirage de la loterie des Commerçants.
- **14h30 - 16h30 :** Démonstrations culinaires et ateliers cuisine enfants avec Cathy.
- **16h30 :** Jeu de questions "le quart d'heure du public", questions sur la cuisine, nombreux lots à gagner.
- **17h00 :** Concours de chant avec des musiciens professionnels.
- **18h00 :** Remise des prix du concours de chant.
- **19h30 :** Apéritif de clôture.

Informations pratiques

- **Et pendant toute la Fête :**
- Restauration, traiteurs. Menus à base de figues dans tous les restaurants du village et du canton.
- Des professionnels, des exploitants, la Copsol Fruit et le Syndicat de défense de la Figue de Solliès seront là pour renseigner, expliquer, donner des conseils techniques de taille et de traitement sur le figuier et son fruit.
- Des Navettes gratuites seront à disposition des visiteurs des différents parkings en direction du centre-ville.
- Partenariat avec l'Aéro Club de Cuers pour des vols au dessus des champs de figuiers.

Une ville fière de sa jeunesse



Thierry DUPONT
Adjoint à la jeunesse, aux sports, au logement et aux affaires communautaires

Notre jeunesse mérite toute notre attention pour le développement de la personnalité et l'acquisition des connaissances et des principes éducatifs nécessaires à la formation des citoyens de demain. Si le rôle de l'école reste fondamental, nos associations et de nombreuses initiatives individuelles concourent à cet apprentissage, encouragé et soutenu par les services municipaux et plus particulièrement par le service jeunesse et sport.

Le Service des Sports dans nos écoles : un bilan satisfaisant !

Le bilan des activités du service des Sports de la commune auprès des enfants de nos écoles primaires, peut être évalué un an après sa mise en place par Caroline Galateau, responsable de ce nouveau secteur d'activités qui, depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, propose des activités physiques et sportives variées.

Ces activités se sont déroulées pendant le temps scolaire, mais ont aussi intéressé les vacances scolaires.

Les projets développés durant le temps scolaire

Elles ont concerné 581 enfants âgés de 6 à 11 ans appartenant à 25 classes, du CP au CM2, qui ont pratiqué de nombreuses activités physiques et sportives, pour leur plus grande satisfaction et celle de leurs enseignants.

- 259 élèves de CP et de CM2 ont évolué dans des parcours d'orientation,
- 233 élèves de CE1 et CM1 ont pratiqué du vélo,
- 89 élèves de CE2 ont été initiés à la pétanque.



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Les vacances scolaires

Pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, le service des Sports a utilisé les installations sportives publiques de la commune, comme le skate parc, le city stade et le plateau sportif de Sainte Christine.

L'originalité et la variété des prestations offertes par ces divers équipements ont permis aux enfants de pratiquer le football et le basket, d'utiliser un parcours de trottinette, mais aussi de découvrir d'autres sports comme le tir à l'arc, le tennis ou le badminton pour ne citer que quelques-unes des animations proposées.

Plus de 100 jeunes enfants âgés de 5 à 15 ans, ont participé à ces activités selon un taux de fréquentation qui n'a cessé d'augmenter à chaque période de vacances.

Le Service Jeunesse étend son activité aux jeunes adultes

Agés de 16 à 25 ans, ils s'appellent Eva, Jeremy, Wabi ou encore Anthony. Depuis le 26 février 2019, les locaux du service jeunesse de l'Espace Sainte Christine leur sont ouverts, à raison de deux soirs par semaine.



© Ville de Solliès-Pont

Le service jeunesse élargit donc le public profitant de ses missions pédagogiques et d'accompagnement, jusque-là réservées aux tranches d'âge s'étendant de 3 à 18 ans et rassemblant les publics maternelle et élémentaire ainsi que les préadolescents et les adolescents.

Si ces derniers restent prioritaires, il a été demandé au service jeunesse d'étendre son activité aux jeunes adultes de la commune afin de fédérer ceux-ci par des actions autant pédagogiques que distrayantes.

L'équipe animation est donc allée à la rencontre de ces jeunes afin d'évaluer leurs souhaits relatifs à l'occupation de leur temps libre.

Cette réflexion a conduit Maher Médini et nos animateurs à élaborer un projet PASS 16-25 ans prometteur d'un super programme d'activités.

Tournois de console, de baby-foot et de billard, sorties en VTT, squash ou encore le plaisir de se retrouver autour d'un verre, sont autant d'activités gratuites que propose l'espace information jeunesse, dont les animateurs Sébastien et Samuel encadrent près de 20 jeunes déjà inscrits. Ceux-ci se retrouvent le mardi et le jeudi soir, de 17h15 à 19h, à l'Espace Sainte Christine.

Fonctionnant depuis bientôt 3 mois, ce nouveau projet porté par le service jeunesse, est appelé à se développer pour le plus grand profit des jeunes adultes de la commune.

Une ville fière de sa jeunesse

■ Une belle aventure dans l'Atlas marocain pour Frédéric et Thomas !



Epreuve sportive et solidaire, le 22^{ème} 4L Trophy s'est achevé le 2 mars dernier à Marrakech après un périple de 6000 kilomètres auquel 2000 étudiants ont participé et acheminé 50 tonnes scolaires destinées aux écoliers marocains.

Parmi eux figuraient 2 jeunes solliès-pontois, partis le 19 février sur leur vieille 4L préparée avec soin et compétence par Clément Lauréri et Thomas Amsallem, étudiants en Génie Mécanique et Productique à l'Université de Toulon et du Var.

Arrivés à Biarritz le même jour pour une courte étape et une dernière

révision de leur voiture, ils rejoignirent ensuite Algésiras avant de s'embarquer le 21 février pour le Maroc.

Le 2^{ème} bivouac se tiendra le 23 février au pied de l'Atlas à 2000 mètres d'altitude au village de Boulajoul. Là, pétrifiés par le froid malgré leurs duvets, nos deux amis constatèrent que le proverbe local "à Boulajoul fous ta cagoule" n'était pas usurpé !

Puis suivit la superbe étape dans le désert, l'étape marathon dans les dunes, qui offrit un saisissant contraste avec les reliefs accidentés de l'Atlas. Le raid s'est effectué dans d'excellentes conditions.

La mécanique a tenu bon, servie par deux jeunes gens talentueux, attirés par le défi que représentait cette aventure qui a été aussi une expérience humaine enrichissante par la qualité et la gentillesse de l'accueil des populations rencontrées, jusqu'à l'arrivée à Marrakech.

De retour à Solliès, et à l'occasion d'un apéritif servi devant Intermarché, Clément et Thomas ont fêté le succès de leur entreprise avec leurs amis, leurs sponsors et leurs familles qu'ils ont chaleureusement remerciés pour leur aide et leur soutien.

De belles vacances pour le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE)

■ Les enfants du CMJE reçus à la mairie



Le mercredi 13 février, les membres du CMJE ont été reçus par notre maire, le docteur André Garron qui, dans son bureau du 1^{er} étage de la mairie, leur a exposé les missions affectées à la municipalité pour la bonne gestion de la commune et pour répondre aux demandes et aux besoins de la population. Les questions n'ont pas manqué, souvent pertinentes auxquelles le maire a répondu avant d'amener la joyeuse troupe pour une visite de la mairie dont la riche histoire fut rappelée ainsi que les nombreux événements et transformations que vécut le Château, berceau des Forbin, seigneurs des lieux jusqu'à la Révolution, avant qu'il ne devienne propriété de la famille Saporta. Acquis par la municipalité Duhamel en 1998, l'édifice fut totalement rénové par de grands travaux effectués par la municipalité actuelle, qui se sont étendus de 2013 à 2015.



Marie-Pierre CAPELA
Adjointe aux affaires scolaires, à la petite enfance et au CMJE

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants découvre la Base Aéronautique de Hyères



Invités le mardi 16 avril par le capitaine de frégate commandant l'Ecole du Personnel de Pont d'Envol (EPPE) dont la dernière promotion a été brevetée au château le 1^{er} février, les enfants du CMJE, accompagnés par Marie-Pierre Capéla et Jean-Claude Le Tallec, les élus référents, ont effectué une visite très intéressante qui a consisté à découvrir les locaux de l'école et les conditions d'entraînement des élèves, puis à visiter la flottille d'hélicoptères de la 31 F où ils assistèrent au décollage d'un hélicoptère Caïman.

Nos jeunes amis ont profité des deux moments exceptionnels qu'ont été la rencontre et les explications données par une équipe en partance pour un hélitreuillage, et la présentation par un de ses responsables des missions de la flottille des drones, des armes futuristes en plein développement. La visite de la caserne des marins-pompiers de la base a clôturé cette belle journée riche d'enseignements, avec les explications données par deux soldats du feu qui équipèrent nos jeunes sapeurs avant de les initier au maniement de la lance à incendie !



© Ville de Solliès-Pont

Nos écoliers à Marseille avec les "Amis du Maire"



© Ville de Solliès-Pont

Lundi 8 avril, devant le boulodrome, 35 écoliers des écoles Daudet et Notre-Dame ainsi que les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, embarquent dans le car de tourisme qui va les amener à Marseille, accompagnés par des animateurs et quelques parents, tous invités par l'association des "Amis du Maire" à passer une journée bien remplie dans la métropole phocéenne.

A l'Hôtel de Région, près du vieux port, la jeune délégation solliès-pontoise a été accueillie par Philippe Vitel, Vice-Président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Celui-ci a présenté le territoire, ses enjeux, ses réalisations et son avenir, dans la salle du conseil, après la visite de l'établissement.

C'est dans cette salle que nos jeunes amis ont répondu aux 25 questions d'un quizz citoyen, sous la houlette bienveillante de l'élu régional.

Ce moment de citoyenneté fut suivi d'un repas convivial chez Mario, un restaurant sur le vieux port, tout proche du

quai des Belges où une vedette attendait la joyeuse compagnie qui embarqua sitôt le repas terminé.

Après une demi-heure de traversée sur mer calme, la vedette accosta au château d'If pour une brève escale, avant de mettre le cap sur les îles du Frioul et rallier l'île Ratonneau pour une promenade et la découverte de l'hôpital Caroline et du fort Ratonneau.



© Ville de Solliès-Pont

Le retour vers le vieux port allait permettre à ces touristes d'un jour de découvrir le littoral marseillais et les sites magnifiques de la Bonne Mère, du vallon des Auffes, de la plage des Catalans, du MUSSEM et du Palais du Pharo. Après cette belle balade en mer, un goûter a été offert avant que chaque participant au quizz citoyen reçoive un lecteur MP3.

Après un retour sans histoire à Solliès, la troupe se dispersa, enchantée et reconnaissante pour cette belle journée offerte par l'association des "Amis du Maire" et organisée par son président Michel Launay, entouré d'une équipe efficace et dévouée.

Une ville riche de sa culture

La culture reste un élément fondamental pour l'animation de notre collectivité et la qualité de la vie quotidienne. La saison estivale qui va débiter va une nouvelle fois témoigner du succès des nombreuses manifestations populaires et de la qualité des événements culturels organisés par la commune avec le concours de nombreux partenaires et associations.



Christian Marcel, un photographe talentueux et reconnu !

Solliès-pontois de souche, Christian Marcel est profondément attaché à notre commune. Agriculteur, il a été l'initiateur des premières figues certifiées "BIO" à la coopérative Copsolfruit et reste un fervent défenseur du patrimoine et des droits liés aux canaux des arrosants dont il préside l'ASA des Terrins.

Son attachement à la nature et au patrimoine a naturellement développé un talent artistique qui s'est manifesté avec la photographie qui lui a permis d'exprimer sa sensibilité et sa créativité.

Après avoir rejoint en 2017 le Club de l'Image de Solliès-Pont*, il a remporté en 2018 le 3^{ème} prix de la compétition internationale Artlimited Awards Nature Morte.

Cette année, son photomontage

surréaliste "Eyeland" a été sélectionné pour représenter la France à la 28^{ème} biennale "couleur" de la Fédération Internationale de l'Art Photographique qui va se dérouler à Barcelone du 29 mai au 10 octobre 2019. Quel que soit le genre photographique choisi, photomontage ou nature morte, Christian Marcel parvient avec les outils numériques, à donner à ses compositions une surprenante connotation picturale que l'on peut qualifier d'"art intermédiaire".

Et si c'est entre photographie et peinture que les oeuvres de Christian Marcel ont été reconnues, c'est bien "entre tradition et modernité" que ce solliès-pontois s'est réalisé !

Tél : 06 62 27 00 87



**Le Club de l'Image de Solliès-Pont compte actuellement 19 membres. Membre de la Fédération Photographique de France, ce club dynamique est classé 3^{ème} au niveau régional. Son siège est situé à l'Espace Associatif où il va bientôt disposer d'un studio photographique.*



Du 30 août au 22 septembre, Mentor expose à Solliès-Pont

Les communes de Solliès-Pont et de Solliès-Toucas se réunissent pour célébrer le centenaire de la naissance de Blasco Mentor (1919-2003), peintre et sculpteur espagnol, qui développa son œuvre et sa vie entre Paris et le Var.

Comme Picasso, et alors qu'il n'a que quatorze ans, il obtient la médaille de la ville de Barcelone qui lui achète une peinture pour le musée des Beaux-arts. Ses capacités artistiques exceptionnelles marqueront la vitalité de l'ensemble de son œuvre.

Engagé contre la dictature franquiste, il fuit la répression et après son internement au camp de Gurs, Mentor est recueilli par Nieves qui devient sa muse, la compagne de toute sa vie et avec qui il construisit à Solliès-Toucas la Casa Nieves.

C'est dans les années 1960-1980 que sa notoriété grandissante lui valut d'importantes commandes publiques (La Courneuve, Milan, ...). Mentor fait aujourd'hui partie de ces peintres injustement oubliés par les historiens d'art, lui qui pourtant avait été choisi pour l'ouverture du Centre Artcurial à Paris et dont les musées et les galeries ont souvent exposé les œuvres, que ce soit en France où à l'étranger.

Le 26 avril, une réunion organisée conjointement par les maires de Solliès-Pont et de Solliès-Toucas s'est tenue à la mairie de Solliès-Pont pour préparer l'exposition dédiée

à Mentor qui se tiendra dans les salles d'exposition du Château, du 30 août au 22 septembre. Madame Isabelle Rollin-Royer, professeur d'art plastique, participait à cette séance de travail, accompagnée de Marie-Aurore Smadja et d'Alexandra Fiore, adjointes à la culture des 2 communes, de madame Michelle Cairety, membre du fonds de dotation Mentor ainsi que de Jeanne Autran et de Georgina Tati, du comité de la Culture de Solliès-Pont.



Marie-Aurore GOTTA SMADJA

Adjointe à la culture, à l'événementiel, au patrimoine, au tourisme et au culte

Les dentellières à l'honneur au château



© Ville de Solliès-Pont

La 3^{ème} édition du festival des dentellières s'est déroulée le 27 et le 28 avril au château, dans les salles d'exposition, Baboulène et Vérane .

Depuis 2015, cette originale et importante manifestation anime notre commune tous les deux ans.

Sous l'impulsion de Gisèle Soblet et des trente membres de son club "la dentelle au fil du Gapeau", de nombreuses dentellières sont venues de la France entière où l'art de la dentelle fait partie du patrimoine de nombreuses villes comme le Puy en Velay, Brioude ou Calais.

Marie Thérèse Bonniol était cette année l'invité d'honneur du festival. Formée à l'école du Puy en Velay, sa participation à de nombreuses expositions et émissions télévisées a contribué à diffuser l'art de la dentelle.

Ses créations légères et aériennes testent différents matériaux, ficelle, corde, crin de cheval, et associe avec bonheur le verre et la céramique.



© Ville de Solliès-Pont

C'est avec elle et Josiane Dardier, l'invitée d'honneur du dernier festival, que le docteur André Garron maire de la commune, a inauguré l'exposition, présentée en l'absence pour raison de santé de Gisèle Soblet, par Christian Sohr, président de l'association Quiétude qui héberge le club de dentelle local.

La visite des 26 stands a été un moment de bonheur et d'émerveillement devant les démonstrations de virtuosité et de créativité des dentellières, de la qualité de leur travail et de leurs réalisations. Les "marchands", c'est le nom que donnent les dentellières à leurs fournisseurs étaient aussi au rendez-vous, notamment les belges pour qui l'art de la dentelle vit toujours dans des villes comme Bruges.

Une fois encore, le festival de la dentelle a été une grande réussite qui conforte le succès grandissant de cette manifestation dont la prochaine édition aura lieu le 25 et le 26 avril 2021 dans notre nouvelle salle des Fêtes.

Eurydice et le Printemps des Poètes

Le Printemps des Poètes, inauguré le samedi 26 mars, a animé un week-end entier les salles d'expositions de notre château.

Le Printemps des Poètes fêtait en cette occasion son 20^{ème} anniversaire, un événement auquel participe l'association "la voix d'Orphée" qui a organisé pour la 4^{ème} année consécutive cette remarquable manifestation dédiée à la Poésie, qui doit beaucoup à Georges de Rivas, président de l'association et poète reconnu autant en France que dans les pays de culture hispanique dont le Mexique où son œuvre a été couronnée au festival international de Puerto Vallarta.

Alors qu'au printemps dernier, il avait présenté son livre "Orphée au rivage d'Evros", il a repris cette année le thème tragique d'Orphée et Eurydice qui a de nouveau inspiré sa dernière œuvre "La Beauté Eurydice". Le destin tragique de l'épouse malheureuse d'Orphée a représenté le fil conducteur de notre Printemps qui lui a dédié un film vidéo et un spectacle de danse sur une chorégraphie de Mireille Sudre, avant qu'une table ronde ne lui soit consacrée.



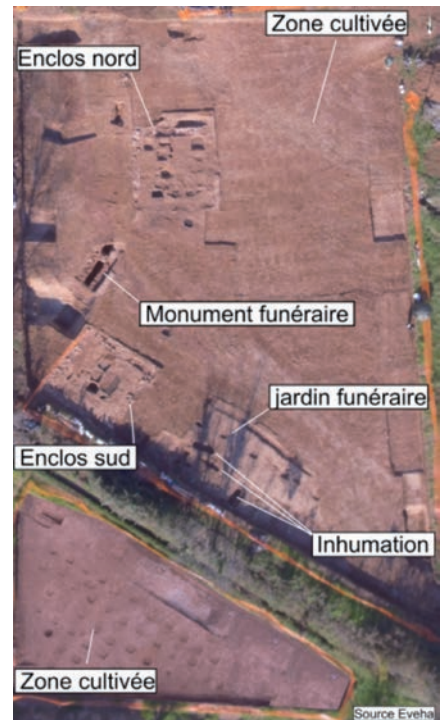
© Ville de Solliès-Pont

Pendant deux jours, nous avons été portés par le rythme et la musique des mots capables d'évoquer avec force les sensations et les émotions quelle que soit la forme utilisée, vers, alexandrins, sonnets et bien souvent la simple prose. Venus d'horizons très divers, du Québec, du Mexique, de France et de notre belle Provence, de nombreux et talentueux poètes ont témoigné de l'universalité de la poésie en contribuant à faire de cette manifestation un événement culturel d'exception !

Fouilles archéologiques au Laugiers sud : la découverte d'un site remarquable

À la suite du diagnostic archéologique réalisé à l'été 2017, la société EVEHA a procédé à des fouilles archéologiques du 1^{er} octobre au 21 décembre 2018, dirigées par Yannick Teyssonneyre, archéologue spécialiste de la période antique du sud-est de la Gaule. Avec son équipe composée d'archéologues, d'anthropologues, d'un géomorphologue et d'un topographe, il a permis de mettre au jour un site remarquable constitué de deux nécropoles antiques.

Ce sont ainsi 270 vestiges archéologiques qui ont été inventoriés, permettant d'établir des occupations successives du site entre le I^{er} et VI^{ème} siècle après Jésus-Christ.



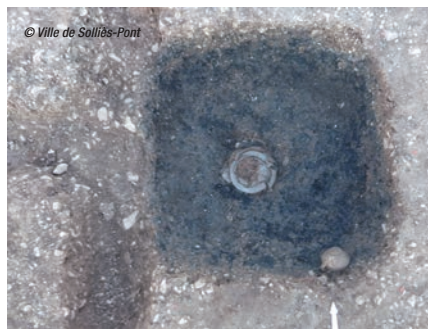
Ces deux ensembles funéraires s'articulent autour de deux enclos maçonnés construits à la périphérie de zones cultivées à destination viticole.

Au sud, l'intérieur du premier enclos, d'environ 50 m², est structuré par un grand bûcher central (2 m × 1,50 m) autour duquel sont disposés des dépôts de crémation qui représentent le rite funéraire privilégié durant les deux premiers siècles de notre ère. À l'extérieur de l'enclos, de nombreuses inhumations se situent après cette période, dans un jardin funéraire matérialisé par une allée de plantation délimitée par un fossé. Devenant progressivement majoritaires à partir du III^{ème} siècle après J.-C, elles témoignent de la grande variété architecturale des sépultures : tombes en bâtière, en coffrage de tuiles, en amphore, en architecture mixte ou encore sans contenant pérenne.



Un imposant monument funéraire, vraisemblablement démantelé pendant l'antiquité, a également été mis au jour. Son architecture présente une voûte en tuf avec l'emploi de blocs issus de l'élévation de l'enclos sud. Cette réutilisation d'un bloc chaperon et d'un bloc de parement mural suggère l'abandon des deux enclos funéraire autour du III^{ème} siècle.

Au nord, le second enclos, comme le précédent, s'est manifestement installé au début de notre ère pour être utilisé jusqu'à la fin du II^{ème} siècle après J.-C. Au sein de l'enclos, on retrouve également des dépôts de crémation. Il s'agit de dépôts mixtes le plus souvent matérialisés par un vase ossuaire en verre, disposée au centre sur une couche charbonneuse et parfois par des résidus de crémation issus du bûcher. Du mobilier secondaire est également associé à ces dépôts comme des vases offrandes en céramiques et/ou des balsamares en verre. En dehors de l'enclos, les dépôts de crémation sont installés dans des contenants en matériaux périssables. Quant aux inhumations, elles sont implantées au nord de l'enclos et présentent la même variété architecturale que sur le premier enclos.



Ces deux nécropoles, certainement à destination familiale, ainsi que les espaces cultivés avoisinants, laissent supposer la présence de deux domaines voisins.

L'ensemble des vestiges font à présent l'objet d'un long travail d'analyse et d'étude mené par la société EVEHA. Une conférence aura lieu dans quelques mois dans nos salles d'exposition.

Découverte patrimoniale aux Pousselons

Lundi 1^{er} avril 2019, trois agents de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Daniel Pouly, de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var basée à Toulon, Corinne Landuré et Pascale Barthès du Service régional de l'Archéologie basé à Aix-en-Provence) se sont rendus à Solliès-Pont pour examiner une construction semi-enterrée découverte fortuitement dans le vallon des Pousselons par Monsieur Pascal Grué, président de l'Association de l'Ecomusée de la Vallée du Gapeau.

Il s'agit d'un petit four qui présente une chambre de chauffe en excellent état de conservation. Celle-ci, ouverte vers l'ouest, est de plan rectangulaire (1,93 x 1,80 m environ) et possède des murs en briques et une voûte en berceau, également en brique. Le sol de la chambre, recouvert d'une couche de sédiment, n'est pas visible. La hauteur maximale mesurée sous la voûte est de 0,93 m. Six rangées de trous (carneaux) sont ménagées dans la voûte pour le passage de l'air chaud vers la partie supérieure du four (laboratoire) où étaient déposés les produits à cuire. Cette partie du four est aujourd'hui effondrée ; il n'en subsiste qu'un épais niveau constitué d'argile rubéfiée, de tuiles rondes et de blocs de grès. L'aire de travail, où les potiers enfournaient le combustible, doit se trouver sous les blocs de grès présents autour de l'accès à la chambre de chauffe.

Par sa morphologie et sa taille, ce four est tout à fait comparable à plusieurs exemplaires recensés dans la région. Il est probable qu'il s'agisse d'un four destiné à produire des matériaux de construction (briques, tuiles, carreaux de pavement...) pour les besoins propres d'un grand domaine agricole.

Les agents de la DRAC se sont félicités d'avoir été prévenus de cette découverte. L'enregistrement du four des Pousselons dans la base de données nationale des sites archéologiques va constituer une première étape pour sa préservation. Les agents de la DRAC ont également insisté sur la législation existant dans le domaine de l'archéologie qui précise que toute fouille ou sondage est soumise au contrôle de l'Etat après autorisation préfectorale.



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Réalisation du 3^{ème} circuit du patrimoine

Comme vous avez pu le constater, au cours de notre premier mandat, des plaques de lave émaillées ont été apposées sur nos édifices publics et dans nos rues. Elles rappellent notre histoire et valorisent le patrimoine souvent ignoré de notre commune.

Ainsi, avec la collaboration de l'Ecomusée de la Vallée du Gapeau, 20 plaques ont été réalisées. Se répartissant à égalité entre les circuits n° 1 et n° 2, elles concernent essentiellement les édifices de notre centre ancien comme

l'église, le château, la tour de l'Horloge et la rue de la République...

Nous venons de réaliser un 3^{ème} circuit, riche de 10 plaques, qui a pour vocation de rappeler la richesse patrimoniale du Gapeau, de ses écluses, de ses canaux et de ses anciens moulins à huile, mais aussi de nos 3 chapelles : celle du hameau des Sénès dédiée à Saint Jacques et à Saint Philippe ; celle du hameau des Laugiers vouée à Saint Roch ; celle enfin de Sainte Christine, la patronne de la commune.

LE BARRAGE DE MONSIEUR

Selon les différents propriétaires, ce barrage ou réservoir, qui était l'ancienne dénomination provençale de barrage, a été successivement appelé barrage de l'Évesque, de la Vaqueire, des Martins, et enfin des moulins de Monsieur.

Depuis le XVIII^{ème} siècle, il alimente sur la rive gauche du Gapeau le grand Béal ou canal de l'Enclos pour acheminer les eaux du fleuve vers tous les moulins de la ville.

Il permet également l'irrigation de 410 hectares de terres agricoles en formant à la sortie du moulin des Chevilles, le canal de la Blaudoire vers les Centes, le canal de Sarrazin et le canal des Lices vers les Fillets, les Trou-Pierres et les Laugiers.

Aujourd'hui, cet important réseau est administré par 11 Associations Syndicales autonomes, chacune ayant à sa tête un président élu.

LE MOULIN GERFFROIT DES SÈNÈS

Le cadastre d'avril 1813 dénombrerait six moulins dans le bourg ou les hameaux, dont deux à une meule et quatre à deux meules, armés par l'eau du Gapeau.

Longtemps propriété de la famille GERFFROIT, il en existait un septième au hameau des Sénès qui n'avait qu'une meule qui faisait tourner des meules. Son produit était donc bien différent en raison des frais qu'entraînait ce mode d'animation.

Ces frais dépendaient également du nombre de meules, de la chute d'eau plus ou moins forte, de l'abandonnée et de la quantité de ses eaux et enfin de la qualité de la mécanique.

Il faut savoir que le blutage nécessitait beaucoup de soins et d'attention, et cela était plus que, contrairement à l'usage de beaucoup d'autres communes, celui qui apportait ses sèves au moulin choisissait ses hommes pour surveiller les moulins et faire de la bonne besogne.

Le moulin à huile comprend :

Une meule verticale tournant dans une auge circulaire, appelée domaine. (La chute d'eau était insuffisante, elle était accompagnée par des mulets, d'où son nom de moulin à sang) ; une ou plusieurs presses ou chapelles, construites en pierres taillées, et surmontées d'un mur de force ; de nombreux coffres, égouttoirs et enfin de plusieurs bassins de décantation montés en cascade.

L'eau et l'huile par différence de densité se séparent. L'huile étant récupérée en surface par le maître moulinier et mise en jatte pour subir une décantation naturelle, avant l'étape du filtrage et l'obtention d'une huile vierge extraite à froid.

Aux sorties des bassins de décantation, les eaux grasses ou jettées dans les enfers. Cette huile était réservée à des usages industriels (savonneries) et domestiques (huile lampante). En 1950, on démolissait onze moulins à huile dans la commune.

LE CANAL DE L'ENCLOS

Jean André Piquet (1699 - 1771) originaire de Cadetnet dans le Vaucluse, architecte et ingénieur hydraulique à Aix-en-Provence, fut chargé par ordonnance du gouvernement de Provence en novembre 1742 d'établir un rapport concernant le procès entre les syndicats des arrouses des quartiers de Sarrazin, de la Tourne et de Cadouane et messire Jean d'Arnaud de Mar, chevalier des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Beaucaire, contre les frères Bili et les syndicats des arrouses des quartiers des Sauvans.

Il décrit avec précision le tracé de ce canal ou Béal dérivé du barrage dit « de Monsieur », que désigne l'ancien canal de l'Enclos dont les eaux irriguent toute la plaine.

Dans la longueur totale de près de quatre cents toises du cours de ce canal dans le parc, depuis la prise des eaux jus qu'au moulin des Chevilles.

Il décrit avec précision le tracé de ce canal ou Béal dérivé du barrage dit « de Monsieur », que désigne l'ancien canal de l'Enclos dont les eaux irriguent toute la plaine.

Nous avons trouvé du côté du levant du Béal, c'est la prise des eaux des Terrils, une maillerie ou rigole d'arrosage à environ soixante-dix cannes après qui devient presque inutile par sa situation et sa mauvaise construction.

La surface des terres arrosables du canal de l'Enclos, du Château et des jardins représente trente-neuf hectares en 1844.

■ Adieu Roger !



Roger Rampin nous a quittés le 9 janvier 2019 à l'âge de 83 ans. Roger était une figure emblématique de Solliès-Pont où son caractère flamboyant et sa truculence rabelaisienne ont marqué des générations de solliès-pontois qui se sont accoudés au comptoir du bar Saint Jean, un endroit qu'il allait animer pendant 36 ans avec son épouse Georgette pour en faire un haut lieu de la vie de notre commune. Roger était issu d'une vieille famille de Méounes où son grand-père fut garde-champêtre. Après son service militaire en Algérie, il aida ses parents agriculteurs avant de se lancer

dans la boulangerie qu'il exerça à Méounes puis à Garéoult et enfin à Cotignac où il connut Georgette qu'il épousa le 23 avril 1960.

Le jeune couple s'installa rue Gabriel Péri, à côté de la presse actuelle. Ils allaient habiter en dessus du bar Saint Jean qui allait occuper toutes leurs journées et bien souvent leurs soirées, et cela jusqu'à leur retraite.

C'était le bar des amis où l'ambiance était chaude, parfois électrique, entretenue par Roger le maître des lieux, qui, du comptoir aux tables disposées sur le trottoir, avait réponse à tout par des propos colorés et tonitruants, parfois excessifs mais toujours drôles et amusants.

Que de souvenirs heureux marqués par les tournées de pastis ou de champagne quand les occasions se présentaient... et elles furent nombreuses !

Depuis leur retraite prise en 1996, Georgette et Roger vécurent heureux dans leur coquette maison des Capelons, entourés de leur fils Eric et de leurs petits-enfants.

Malgré l'attention et les soins dévoués de Georgette, les ennuis de santé dont il souffrait depuis 10 ans allaient emporter Roger. Sa disparition a profondément ému notre population parmi laquelle vivra longtemps le souvenir d'un homme attachant et généreux.

■ Jean-Paul Foret : disparition d'un solliès-pontois méritant



Epoux d'une solliès-pontoise de souche et père de 3 enfants, Jean-Paul Foret nous a quittés le 23 janvier, à l'âge de 76 ans, au terme d'une vie sociale et professionnelle riche et bien remplie.

Docteur en sciences et géologue de renom, Jean-Paul allait déployer une activité intense et remarquable par la qualité de ses travaux et des publications scientifiques qui ont largement débordé le cadre de l'administration où il travaillait.

L'excellence de son expertise et son altruisme le conduisirent en effet à partager l'étendue de ses vastes connaissances avec de nombreux organismes comme l'académie du Var, la

commission locale de l'eau ou l'association pour la sauvegarde de l'agriculture du Var. Constamment animé par le respect de l'environnement et par la prévention des risques majeurs comme les inondations, ses avis judicieux étaient toujours appréciés et écoutés. Son dévouement au service de la chose publique lui valut de recevoir les palmes académiques le 11 juin 2016 devant l'entrée de la Mine de Cap Garonne dont il était le conseiller technique. Membre depuis 2010 de l'écomusée intercommunal dont il devint le vice-président, Jean-Paul allait faire profiter notre commune de sa grande expérience, en organisant de nombreuses conférences traitant aussi bien de sujets scientifiques, comme le parc de Yellowstone ou le Gapeau, ses canaux arrosants et ses inondations, que de thèmes ludiques comme les santons et la cuisine provençale !

Jean-Paul Foret laisse dans notre population le souvenir d'un honnête homme apprécié autant pour sa culture que pour sa générosité et son dévouement.



■ Jacques Bortolotti décoré de la médaille militaire !



Le 19 avril 2019, devant la stèle commémorant le cessez le feu qui mettait fin à la guerre d'Algérie, Jacques Bortolotti a été décoré de la Médaille Militaire par le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, en présence de ses nombreux amis, de sa famille et de son petit-fils Hugo. Le comportement valeureux de cet authentique solliès-pontois pendant son service militaire effectué en Tunisie puis en Algérie il y a soixante ans, lui a valu par le décret du 30 octobre 2018, de recevoir cette prestigieuse distinction, exceptionnellement décernée à un appelé du contingent.

Embarqué à Marseille le 1^{er} septembre 1958 pour la Tunisie, il fut affecté à Remada, au Groupement Saharien du Sud Tunisien. C'est au voisinage de cette ville qu'eut lieu un violent combat contre des éléments de l'armée tunisienne qui soutenait le FLN. La brillante conduite au feu du brigadier saharien Bortolotti lui valut une citation à l'ordre de la Brigade par le Général Gambiez avec attribution de la croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.

Après avoir terminé son service en Algérie, le brigadier Bortolotti rejoignit la vie civile le 8 novembre 1958.

Titulaire de la croix de la Valeur Militaire, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du nord, et du titre de reconnaissance de la nation, Jacques Bortolotti a bien mérité de la Patrie.

■ Solenn Alvarez, une solliès-pontoise, coachée par Chantal Thomass



La jeune styliste Solenn Alvarez, originaire de Solliès Pont, est lauréate du concours national créé par "The Artist Academy", une plateforme de cours vidéos en ligne avec des artistes d'exception.

Elle est arrivée première à Paris devant une trentaine de candidats. Elle aura le privilège d'être coachée par une grande dame de la mode : Chantal Thomass. The Artist Academy propose des masterclasses en ligne inédites, dirigées par les plus grands artistes : écriture, création, musique classique, équitation... avec la possibilité de rencontrer ces artistes. Les meilleurs peuvent aussi bénéficier d'un coaching personnalisé avec un génie de la discipline.

Cela sera le cas pour la jeune étudiante en mode Solenn Alvarez qui a reçu un 1^{er} prix de la part de Chantal Thomass. Cette dernière va l'inviter sur des salons et l'aider à développer son talent et sa créativité.

Une belle opportunité pour cette jeune étudiante qui depuis toujours est passionnée par le stylisme. Etudiante au sein d'une université anglaise spécialisée Mode & Design, ses crayons et cahiers la suivent partout depuis sa tendre enfance. Son rêve se poursuit avec l'opportunité d'un tremplin formidable pour cette future jeune créatrice.

■ La renaissance du Rugby Club Vallée du Gapeau

Les grands clubs ne meurent jamais !

Le RCVG fait partie de ceux-là. Après avoir connu une période de doute et de graves turbulences qui ont menacé l'existence même du club, une reprise en main salvatrice permet désormais d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité. Nous devons ce renouveau à Jean-Louis Lacroix et à ses collaborateurs qui, autour de l'école de Rugby et par un travail acharné, ont su redresser le club en rappelant aux joueurs les fondamentaux que sont la générosité, la solidarité et l'engagement, des valeurs qui ont fait le RCVG et conduit nombre de ses membres à réaliser de brillantes carrières.

Les résultats sont vite venus, intéressant toutes les classes d'âge, des minimes aux juniors.

La réussite de l'équipe séniors a valeur d'exemple.

Reconstituée cette année avec d'anciens joueurs qui sont revenus dans le club de leur cœur, celui qui les a formés,

elle symbolise ce renouveau. Invaincus et champions de région 1^{ère} série, ambitionnant désormais le titre de Champions de France, nos séniors forment une équipe solide et exemplaire, fière de porter haut les couleurs du Gapeau ! Longue vie au nouveau RCVG qui peut compter sur l'aide de la commune et de celle de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau !



Messe télévisée à Solliès-Pont



A 11 heures, dimanche 17 mars 2019, la messe a été télévisée par Antenne 2 qui avait planté ses caméras dans notre belle et monumentale église Saint Jean-Baptiste. La dimension nationale de cet événement n'a laissé aucun solliès-pontois indifférent qu'il soit ou non croyant. Ce jour-là en effet, notre église et notre commune sont entrées dans des millions de foyers de France pour témoigner de l'enthousiasme et du dynamisme d'une communauté religieuse guidée par Ludovic Marie Margot, curé de Solliès-Pont et de Solliès-Toucas, notre commune voisine, et confiée aux prêtres, aux frères et aux soeurs de la Fraternité Missionnaire Marie-Mère-des Apôtres. Le dynamisme de notre paroisse qui représente un élément fondamental de notre communauté a décidé du choix de notre commune pour cet événement qui a imposé une très importante logistique pour la retransmission d'une messe dont les téléspectateurs ont apprécié la liturgie, le cadre solennel de notre église et la ferveur de l'assemblée.

Solliès-Pont présent aux Matinales de l'Audat.var

Le mardi 2 avril, la commune a participé au port des Créateurs à Toulon à une matinée consacrée au thème des centres-villes qui accueillait également les villes d'Avignon et de Sanary. Organisée par l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) en partenariat avec le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Var (CAUE 83), cette matinée faisait partie des cinq Matinales de l'Audat.var réservées aux centres-villes.

La réhabilitation et les opérations de rénovation et d'embellissement de notre centre urbain que nous avons engagées depuis onze ans sont reconnues par les instances départementales dont l'Audat, qui nous a demandé de partager notre expérience et nos résultats.

Entouré de Valérie Taglioli, directrice de l'urbanisme et de Chantal Simon, directrice générale des services, le maire de Solliès-Pont a donc exposé les difficultés et les moyens utilisés pour améliorer notre centre urbain, pour apaiser et sécuriser sa circulation, développer son stationnement, renouveler ses réseaux, et enfin embellir son patrimoine et ses espaces publics. Le renouvellement de l'habitat intra-muros a été illustré par des opérations immobilières comme la Chocolaterie et le Marcel Pagnol.

Signature du protocole Participation Citoyenne

Le mercredi 5 décembre 2018, a été signé à la mairie, dans la salle d'honneur Forbin, le protocole "participation citoyenne" entre monsieur Jean-Luc Videlaïne, préfet du Var, monsieur Bernard Marchal, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Toulon, monsieur le colonel Alexandre Malo, commandant le groupement départemental de gendarmerie du Var et le docteur André Garron maire de Solliès-Pont.

Les 10 articles de ce protocole visent à conjuguer les missions régaliennes de l'Etat en matière de sécurité publique exercées par la justice et la gendarmerie et le concours des populations riches de leur connaissance du terrain.

Ainsi, la commune a créé et sectorisé un réseau de 40 référents répartis en 11 secteurs, susceptibles de faire remonter les informations, les difficultés, voire les menaces rencontrées sur le terrain, mais aussi capables de recevoir les conseils sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité et la prévention de la délinquance dans leur quartier.

Ainsi, les référents assument une double mission, participer d'une part à la bonne gestion de la commune sous le contrôle du maire, et d'autre part concourir à la sécurité par une collaboration avec la gendarmerie où le maire remplit un rôle d'interface nécessaire.

A l'issue de la cérémonie à laquelle ont assisté la quasi-totalité des référents, l'assemblée s'est réunie autour d'un cocktail convivial.



Solliès et le lien Armées-Nation



Jean-Claude LE TALLEC

Conseiller municipal délégué aux affaires générales, aux foires et aux marchés et au protocole. Il est "Correspondant Défense"

Remise de diplômes aux stagiaires de l'Ecole du Personnel de Pont d'Envol (EPPE)



Le vendredi 1^{er} février, la cérémonie de sortie de cours des 21 matelots de pont d'envol de la promotion 19A, s'est déroulée dans la cour intérieure du château de Solliès-Pont sous l'autorité du capitaine de vaisseau Frédéric Bordier, commandant la base d'aéronautique navale d'Hyères, entouré du maire de Solliès-Pont, le docteur André Garron, du capitaine de frégate François Maignan, commandant la flottille 31F et du capitaine de corvette Bruno Mercier, commandant l'Ecole du Personnel du Pont d'Envol (EPPE). La cérémonie a été précédée par l'atterrissage dans le parc du château d'un hélicoptère Caïman marine qu'ont pu visiter de nombreux élèves de nos écoles primaires.

Malgré la météorologie pluvieuse, les barnums déployés dans la cour ont permis le bon déroulement de la cérémonie de remise des diplômes, en présence de monsieur Emmanuel Cayron, Directeur de cabinet, représentant monsieur le Préfet du Var, de monsieur le colonel Erick Landes, délégué militaire départemental du Var, du Capitaine de frégate de réserve Luc Lovergne, affecté au Rayonnement et à l'image

de la Marine, entourés par les portes drapeaux et les membres des associations patriotiques, ainsi que par les familles des jeunes diplômés.

Sous le regard ému de celles-ci, les jeunes équipiers de pont d'envol ont reçu leurs diplômes attestant leur réussite à la formation, avant d'entonner une vibrante "Marseillaise".

Les nouveaux diplômés se retrouvèrent dans les salons Eugène Baboulène et Léon Vérane pour partager avec leurs cadres et leurs familles un moment de convivialité, avant qu'ils ne rejoignent dès le lendemain leur première affectation, le porte-avions Charles de Gaulle.

L'EPPE est une école de la Marine nationale située au sein de la base d'aéronautique navale d'Hyères qui a pour mission de former l'ensemble du personnel qui intervient dans la mise en œuvre de l'aviation embarquée. Chaque année, cette école forme 600 matelots de pont d'envol (MOPONVOL) qui sont les acteurs principaux de la mise en œuvre des avions et hélicoptères sous la responsabilité des directeurs de pont d'envol, les fameux "chiens jaunes".

Assemblée générale des médaillés militaires à Solliès-Pont

La salle Georges Durando a accueilli les médaillés militaires qui ont tenu leur 47^{ème} assemblée générale au foyer Quiétude, en présence des maires du canton et de nombreux sociétaires.

Cette décoration prestigieuse, "la jaune", créée par Napoléon III, 50 ans après la création de la légion d'honneur par Napoléon 1^{er}, honore les valeurs militaires d'abnégation et de sacrifice propres au corps des sous-officiers.

Créée en 1950, la 1718^{ème} section des médaillés militaires est présidée depuis 2005 par Michel Drosch qui administre 107 sociétaires dont 54 médaillés militaires qu'il entoure avec son dévouement.

Participant derrière leur drapeau à toutes les manifestations patriotiques où ils maintiennent le devoir de mémoire, les médaillés militaires représentent une référence pour notre société par leur pratique des valeurs de probité, d'altruisme et de rigueur, comme l'a souligné dans son discours le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont.



© Ville de Solliès-Pont



La propreté de la ville et l'environnement sont l'affaire de tous

Depuis quelques temps, la municipalité ainsi que de nombreux Solliès-pontois déplorent la répétition de dépôts sauvages constitués de déchets ménagers, d'encombrants ou de déchets verts, particulièrement aux pieds des points d'apports volontaires. Les dépôts sauvages posent des problèmes de sécurité, de nuisance olfactive et de salubrité publique très dommageables. Se débarrasser de ses déchets encombrants ainsi que de ceux provenant de la taille d'arbustes, sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450 €, voire 1500 € si, facteur aggravant, un véhicule est utilisé pour ces dépôts illicites. Ces comportements inciviques sont d'autant plus inacceptables qu'ils mobilisent les services communaux et représentent une lourde dépense assumée par les finances de la commune.



Pour la collecte de vos encombrants et de vos déchets verts, 2 solutions s'offrent à vous :

- Prendre un **rendez-vous téléphonique** au Centre Technique Communautaire : **04 94 27 87 31**, du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h-16h.
- **Porter directement vos déchets** à la Déchetterie de Solliès-Pont - ZAC de la Poulasse, av. de l'Arlésienne, 83210 Solliès-Pont - du lundi au samedi de 8h-12h et de 13h-18h, muni de votre badge obtenu auprès de la CCVG.

Enquête Mobilité de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG)



Afin de mieux penser l'offre de mobilité du territoire, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau lance une enquête sur vos pratiques et habitudes de déplacements. Où réalisez-vous vos achats ? Où travaillez-vous ? Avec quels moyens de transports ? Êtes-vous satisfaits de vos conditions de déplacements ? À votre avis, comment pourraient-elles être améliorées ?

L'enquête est individuelle, anonyme, ne prendra que 5 minutes de votre temps et s'adresse tant aux habitants qu'aux "usagers" du territoire. Plusieurs personnes d'un même foyer peuvent y répondre.

Elle se déroule du 1^{er} Juin au 31 Juillet 2019.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour y participer :

- Par internet en vous rendant sur les sites et réseaux sociaux des communes et de la CCVG ou sur le site audat.org.
- Par internet en scannant le QR code.
- Par papier via le bulletin de la CCVG ou en vous rendant à l'hôtel de ville de votre commune ou au siège de la communauté de communes. Les questionnaires papiers seront à retourner dans ces mêmes lieux avant le 31 juillet.

Service "Aide à la mobilité"

La commune de Solliès-Pont propose gratuitement un service d'aide à la mobilité aux personnes âgées de plus de 70 ans et autonomes.

Ce service fonctionne le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Un mini bus est à votre disposition, vous permettant ainsi de faire vos courses dans les grandes surfaces solliès-pontoises et/ou au marché.

Pour tout renseignement, adressez-vous au :

Centre Communal d'Action Sociale,

1 bis rue de la République ou au 04 94 13 88 90.



© Ville de Solliès-Pont



ALERTE ÉVÈNEMENT

La ville de Solliès-Pont dans son rôle de sécurité et de prévention met en place une application pour avertir sa population en cas de risque.
Les solliès-pontois peuvent s'inscrire aux alertes de la commune.

- 1 Vous vous inscrivez par téléphone ou remplissez le formulaire sur www.ville-solliès-pont.fr
- 2 La ville de Solliès-Pont vous alerte sur votre mobile par SMS ou VMS (Voice Message Service)

Collecte des numéros mobiles des inscrits

Envoi simple et rapide des alertes

Alerte Evènement, nouveau service gratuit

En cas d'évènement majeur (crue, incendie...), la ville vous alerte par téléphone ou SMS.
Inscription gratuite sur notre site internet ou par téléphone au 04 94 13 54 74.

Titres sécurisés : Passeports et Cartes d'identité

Modification à compter du 1^{er} juin 2019 :
Accueil sans rendez-vous dans la limite de 20 tickets distribués, les lundis et jeudis matins.



Bientôt, Solliès-Pont aura son application mobile

Trouver ou retrouver toute l'actualité de la Ville, les rendez-vous culture, loisirs, théâtre ...
Téléchargement gratuit.

NOUVEAU ET GRATUIT

VIVEZ PLEINEMENT VOTRE VILLE

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS UTILES SUR L'APPLICATION DE SOLLIÈS-PONT EN TÉLÉCHARGEANT SUR IPHONE ET ANDROID



Retour en images...



Les demi-finalistes féminines



Tournois des jeunes du 22 dec au 5 jan

Jardin potager



11 janvier

Ligue Varoise de Prévention (LVP)



15 janvier

3^{ème} édition du marathon fitness



03 février

Journée intergénérationnelle



15 février

3^{ème} édition des Internationaux de Baseball de la Vallée du Gapeau



16 et 17 mars

Trail de la chapelle Sainte Christine



28 mars



■ Carnaval de la crèche



02 avril

■ Cross de l'école Mistral



04 avril

■ Chantier Jeunes (LVP)



08 avril

■ Skatepark



08 avril

■ Stage de tir à l'arc



09 avril

■ Inauguration du jardin potager



12 avril

■ Départ pour Porquerolles



17 avril

■ Rencontre avec monsieur le Maire



15 mai

GROUPE "SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE"

Pierre Royet // Carine Drevet

La majoration de la valeur locative cadastrale des terrains non bâtis constructibles a enfin été interrompue grâce à la seule opposition constructive du RN et nous nous en félicitons.

Mais le groupe RN a été aussi le seul à voter contre le budget proposé par le Maire au dernier conseil municipal : en pleine crise des gilets jaunes, il est encore prévu des grands travaux comme la salle des fêtes ou la bibliothèque à plusieurs millions d'euros.

Avons-nous les moyens pour ces beaux projets ?

Pouvons-nous encore augmenter les impôts municipaux par l'augmentation des bases de la taxe foncière ?

La réponse du Maire : seuls les propriétaires paient la taxe foncière et quand on est propriétaire, on n'est pas pauvre.

Et bien si : on peut être propriétaire solliès-pontois et pauvre, d'autant plus pauvre que les taxes foncières atteignent des sommets.

Même le Maire LR de Hyères a baissé la pression des impôts de 6% cette année !

Construire des HLM aide les plus faibles d'entre nous, mais cela ne doit pas être la seule réponse à la paupérisation.

Le meilleur moyen pour rendre du pouvoir d'achat est de moins en retirer par l'impôt.

« Et nous, les petits, les obscurs, les sans-grades » nous opposons à ces dépenses inopportunes proposées par notre Maire qui participent à achever les plus en détresse.

Le RN est le seul parti à défendre les faibles contre les forts. Pensez-y.

GROUPE "PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN"

René Grisolle // Aude Maireesse

Depuis le mois d'octobre, le mouvement des "Gilets Jaunes" est l'expression d'une colère profonde suscitée par une politique plus faite pour les minorités lobbyistes que pour la majorité des français. Si j'adhère à l'idée de dénoncer les privilèges indus, les inégalités sociales et la défense de notre mode de vie, en revanche, je ne cautionne pas le comportement des "Black Blocs" contre l'autorité de l'Etat. L'absence d'écoute, la déconsidération voire l'ignorance des aspirations des citoyens, par nos élus et nos dirigeants constituent les germes de cette exaspération nationale.

A l'échelle communale, on constate parfois la même situation. Les maires

crient haut et fort qu'ils représentent la démocratie de proximité. Qu'en est-il vraiment ? Certes, le conseil municipal rassemble à la proportionnelle les divers courants présents lors des élections communales mais bien souvent en commissions, leurs remarques, avis ou suggestions sont écartés et lors des votes, ils ne peuvent influencer l'objet de la délibération. Autant, nous ne sommes pas favorable au Référendum d'Initiative Citoyenne au niveau national autant, nous le sommes au niveau communal car la commune c'est avant tout l'affaire de tous. Nous pensons que la réfection de la salle des fêtes aurait été une bonne question à poser aux solliès-pontois !

GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR"

Gérard Lacourte // Sylvie Maestracci
Laure Lagier

Nous constatons une véritable course à l'urbanisation dans notre région. La plupart des communes alentour ainsi que la commune de Solliès-Pont font sortir de terre des logements, sous forme d'habitats collectifs ou de maisons individuelles. On ressent une sorte de frénésie de construction. Nous constatons tous la présence de nombreuses grues dans notre ciel urbain, et nous subissons la densification de la circulation sur les axes autoroutiers aux heures de pointes.

L'urbanisation doit répondre à deux exigences indissociables, satisfaire les besoins en logement en particulier des familles modestes et des jeunes, et la préservation du cadre de vie et des terres agricoles.

Le logement est une question cruciale, parmi les dépenses contraintes des ménages, c'est le logement qui plombe le pouvoir d'achat et cette part ne cesse de croître.

Ce n'est pas simple, mais il faut y répondre :

- Par l'encadrement des loyers ce qui dépend du législateur
- Soumettre la location de logements sur leur territoire au permis de louer,

afin de lutter contre l'habitat indigne.

Disposition instaurée en 2014 par la loi Alur et mis en application sur notre commune.

- En favorisant la rénovation des logements, à la fois par l'amélioration du confort et l'isolation thermique, en particulier dans nos centres-villes.
- En remplaçant l'étalement urbain par une urbanisation raisonnée
- En stoppant les implantations commerciales en périphérie qui dévorent les espaces naturels et agricoles et désertifient les centres-villes.

Que faire ? Allons-nous bétonner notre environnement ? Allons-nous transformer toutes les terres en habitat ? La plaine doit-elle définitivement engouffrir tout ce béton ? N'existe-t-il pas un autre projet possible pour les générations futures : le retour à la terre permettant une autonomie alimentaire, loin des monopoles des grands groupes de distribution.

Attention ! Nous devons prendre les bonnes décisions, et assurer l'avenir serein des générations futures. La frugalité devrait être notre ligne de conduite....

LA MUNICIPALITÉ PRÉCISE

Vous constaterez les informations inexactes données par le groupe " Solliès-Pont Bleu Marine" en consultant l'article du service finance à la page 3.

Vous constaterez les informations inexactes données par le groupe " Plus proche pour aller plus loin" en consultant l'éditorial du maire à la page 2.

Vous confirmerez l'incohérence des informations données par le groupe "Ensemble construisons l'avenir" en vous rapportant aux articles traitant des constructions pour le logement social dans le respect de l'Environnement, de la page 10 à la page 15.

Carnet solliès-pontois

*NB. Les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal ; pour les décès, l'accord est donné par la famille.

Mariages*

- EVEN Franck et NEVOLINA Anna
- PARIS Laurent et ARDOISE Katia
- TOLLARI Romain et TERRACOL Luana
- EL HAGANI Abderrazak et DABARHI Hafida
- SASSI Yassine et NOUIRA Cheïma
- CURELY Loïc et GARCIA Hélène
- MÉRER Grégory et GERMANI Christelle

Naissances*

- AMRANI Maïssa
- EL AAOUAGE Riad
- EL AAOUAGE Ziad
- GARFAGNINI Louis Marcel Daniel
- MONGE Mélyne Justine
- OJEDA Aimy Jessie Carmen
- SALVANESCHI Lenzo Fabien
- TECHER Léonie

Décès*

- ALBERTI Daniel, Pierre, Jean
- ALIBERT Agnès, Paule
- ALIBERT Jean Edouard
- AMICO Antoinette, Joséphine épouse FAZZINO
- BAIN Louis, Fortuné, Antonius, Marie
- CARRASSAN Andrée, Paule
- CASTERMAN Jean-Marie
- DELCAMBRE Béatrice, Renée épouse GIANNUNZIO
- FORET Jean-Paul
- HUYSMAN Edmond, Gustave
- PENNACHIO Anna veuve FOURNIER
- PERRÉAL Isabelle, Clothilde, Renée épouse LURROT
- PETIT Pierrette Marie, Josèphe veuve VIDAL
- SANCHEZ Marie Thérèse veuve ALCARAZ
- SOLER Jeanne épouse GONZALES
- RAMPIN Roger
- REBOUL Lucienne, épouse ARNAUDO
- VICENTE Edmonde, Josette épouse MARTINEZ
- VOLPI Monique, Renée Madeleine
- WEINZOEPLFEN Marthe, Emilie veuve CREN
- WIEST Cécile, Madeleine veuve WOJCIK

Numéros utiles

- CCAS : 04 94 13 88 90
- Collège Lou Castellas : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté des communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 40
- La débrouille : 04 94 33 37 67
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 13 58 38
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 13 58 37
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 13 58 39
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École primaire Jean Moulin : 04 94 13 58 43
- École primaire Émile Astoin : 04 94 13 58 41
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 13 58 42
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Service Jeunesse : 04 94 31 24 32
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Halte-garderie : 04 98 01 81 40
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Maison de Services Au Public (MSAP) : 04 94 33 38 61
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La poste : 36 31
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24/06 09 97 89 89
- Trésor public : 04 94 28 93 30
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

RAPPEL : Lutte contre la prolifération du moustique tigre ... quelques réflexes à adopter

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs et remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Nettoyer régulièrement les gouttières, les regards, les caniveaux et les drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec une moustiquaire ou un simple tissu.
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage)

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !
www.signalement-moustique.fr

SUD CONCERTS (LIC. 3-1029316) & LA MAIRIE DE SOLLIES-PONT PRÉSENTENT

FESTIVAL DU CHATEAU

SOLLIES-PONT 2019

MERCREDI 24 JUILLET
MALIK BENTALHA
JEUDI 25 JUILLET
PATRICK BRUEL
VENDREDI 26 JUILLET
ZAZIE
SAMEDI 27 JUILLET
DADJU



Billetterie : Fnac, Carrefour, Géant Casino, Magasins U,
www.fnac.com et points de vente habituels
Infos : 04 91 80 10 89 / 04 94 28 92 35 - www.sudconcerts.net

